

# Rapport d'activité sur l'investissement responsable

2022



Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.  
1 Complexe Desjardins, Tour Sud, 20<sup>e</sup> étage  
Montréal, Québec H5B 1B2

[dgia.ca](http://dgia.ca)

 **Desjardins**  
Gestion internationale d'actifs

# Divulguer de façon juste et transparente

Chez Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA), nous croyons à l'importance de contribuer à une prospérité économique durable et toutes nos équipes sont fortement engagées à exercer une influence positive sur la société.

La publication de ce rapport annuel s'inscrit dans le cadre de cette conviction; elle nous permet de divulguer de façon transparente et intègre notre approche, nos réalisations et nos objectifs en matière d'investissement responsable.

En nous soumettant à cet exercice, nous respectons l'un des principes auxquels tous les signataires des PRI adhèrent et agissons de façon cohérente avec les efforts que nous demandons aux entreprises en matière de divulgation ESG.



## Table des matières

3	MESSAGE DE LA DIRECTION	14	FAITS SAILLANTS ET RÉALISATIONS 2022
5	REVUE DE L'ANNÉE ET DES TENDANCES EN INVESTISSEMENT RESPONSABLE	15	CIBLES ET OBJECTIFS 2023
7	LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION CHEZ DESJARDINS GESTION INTERNATIONALE D'ACTIFS	16	ENJEUX ESG PRIORITAIRES
9	À PROPOS DE DESJARDINS GESTION INTERNATIONALE D'ACTIFS	35	ENGAGEMENT AUPRÈS DES ÉMETTEURS
11	APPROCHE EN INVESTISSEMENT RESPONSABLE	39	INTÉGRATION ESG
		63	LEVIERS D'INFLUENCE
		65	ANNEXE

# L'investissement responsable à l'heure de la cohérence, de la crédibilité et de la résilience



**NICOLAS RICHARD**

Président et chef  
de l'exploitation

Je ne vous apprendrai sûrement rien en soulignant que l'environnement de marché n'a pas été favorable à l'investissement responsable (IR) en 2022. En effet, une sous-performance des indices et des fonds ESG par rapport aux équivalents traditionnels a été observée à l'échelle mondiale au cours de la dernière année. La plupart de ces indices et de ces fonds ont été affectés par la hausse des prix du pétrole - et par la surperformance du secteur de l'énergie qui en a découlé. En effet, l'application d'exclusions, de filtres ou d'autres contraintes fondés sur les facteurs climatiques entraîne souvent une sous-exposition au secteur de l'énergie.

Dans un contexte de tensions géopolitiques accrues liées à la guerre en Ukraine, l'exclusion fréquente des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées a également nui à la performance de plusieurs portefeuilles ESG. Combiné à l'inflation, à la hausse de taux et aux craintes de récession, cet environnement a poussé les investisseurs en actions à se tourner vers les titres de valeur et à délaisser les titres de croissance. De leur côté, les investisseurs obligataires ont favorisé un positionnement défensif en misant sur les titres de courte durée. Or, la plupart des fonds ESG incluent une allocation plus importante aux actions de croissance et aux obligations de longue durée, puisque la plupart des thèses d'investissement liées à l'investissement durable visent à saisir des opportunités à long terme, comme celles visant à lutter contre les changements climatiques.

Ce contexte a probablement ébranlé les convictions de certains investisseurs plus sceptiques face à

l'IR. À ce jour, aucun facteur, aucun style, ni aucune approche de placement n'est parvenu à enregistrer une surperformance dans toutes les phases des cycles de marché. L'IR n'échappe certainement pas à cette réalité. Ainsi, la dernière année représente une belle occasion de valider les motivations et les convictions des gestionnaires de portefeuille face à l'intégration des critères ESG. Chez DGIA, nous gardons résolument le cap sur notre engagement à miser sur une vision à long terme pour créer de la valeur. Nous demeurons convaincus qu'à long terme, les émetteurs qui adoptent des pratiques responsables et ceux dont le modèle d'affaires est orienté vers des solutions durables contribueront à générer de meilleurs rendements en fonction des risques.

## LE SAVOIR-FAIRE COLLECTIF : PIERRE ANGULAIRE DE NOTRE LEADERSHIP EN IR

Chez DGIA, nous accordons énormément d'importance à cultiver un environnement collaboratif et performant. Pour parvenir à tirer profit de l'expérience et du talent de nos professionnels, nous leur donnons les outils pour enrichir continuellement leur capacité à générer des résultats supérieurs.

L'IR n'est pas une mode passagère; c'est un paradigme structurel qui va bien au-delà des valeurs éthiques et qui crée de la valeur à long terme. Nous sommes convaincus que l'adoption d'une culture IR requiert des incitatifs pour passer d'une perspective à court terme à une vision d'investissement à long terme. C'est pourquoi nous alignons une partie de la rémunération de nos professionnels en placement sur des objectifs ESG.

Bien que nos gestionnaires intègrent les critères ESG dans leurs analyses et leur recherche depuis plusieurs années, l'IR a connu une évolution fulgurante récemment, couvrant aujourd'hui une multitude de thèmes de plus en plus complexes, de la biodiversité aux relations avec les Premières Nations, en passant par les cibles carbone alignées sur la science. L'éducation continue est essentielle pour nous permettre de suivre les tendances ESG et renforcer notre position de chef de file. En 2022, nous avons donc formé tous nos employés en matière d'IR. Selon leur niveau de connaissance et leurs besoins, ils avaient la possibilité de choisir entre diverses formations, comme celle offerte par l'Association pour l'investissement responsable, la certification FSA de

Sustainable Accounting Standards Board (SASB), la certification ESG du CFA Institute ou encore, des formations ESG adaptées à des classes d'actifs comme l'immobilier. Ces programmes sont tous reconnus par le marché comme crédibles et approfondis sur le sujet. Ainsi, peu importe leur rôle, les employés de DGIA sont tous autonomes et familiers avec les enjeux ESG, ce qui leur permet d'incorporer ces notions dans leurs fonctions. Ayant complété l'une de ces formations, soit la certification ESG du CFA, je crois fermement qu'une forte culture en IR passe par une réelle compréhension des risques et des opportunités ESG, et ce, à tous les niveaux de l'organisation.

Nous mettons également à profit l'expertise très diversifiée et sophistiquée de notre équipe dédiée à l'IR pour élever les capacités de notre organisation. Nos spécialistes en IR sont totalement intégrés à notre équipe d'investissement et complètent les compétences de ses membres en collaborant activement avec eux. Cette structure axée sur le partage des connaissances encourage l'autonomie de nos gestionnaires de portefeuille en ce qui a trait à l'intégration ESG. Elle crée la synergie et la marge de manœuvre dont nous avons besoin pour innover et créer des solutions qui répondent aux attentes des investisseurs en matière d'objectifs financiers et de retombées sociales et environnementales.

### **L'ÉMERGENCE DE LA BIODIVERSITÉ À TITRE DE PRIORITÉ ESG INCONTOURNABLE**

La COP15, qui s'est tenue à Montréal en 2022, a révélé au monde entier à quel point nous faisons face à une urgence en matière de biodiversité. Notre économie dépend largement de la protection de la biodiversité, puisque près de la moitié du PIB mondial est lié, à divers degrés d'influence, à la nature. Ce sujet est très complexe, mais il est aussi critique que celui des changements climatiques. L'empreinte carbone n'est plus la seule mesure incontournable à évaluer et à réduire. Plus que jamais, nous sommes conscients que la nature est un écosystème dans lequel toutes les formes de vie sont interconnectées, qui doit être considéré dans sa globalité pour espérer des retombées positives en matière de prospérité durable.

Chez DGIA, le thème de la protection de la biodiversité et du capital naturel a été ajouté à la liste de nos enjeux prioritaires dès 2021. Depuis, notre équipe IR a consacré beaucoup d'efforts à la recherche et l'analyse de ce thème afin de cerner les répercussions financières et les implications pour les émetteurs. Forts de cette recherche approfondie, nous avons développé en 2022 un plan d'action concret en matière d'engagement et d'intégration ESG liés à la biodiversité, plan sur lequel vous en apprendrez davantage dans ce rapport.

Nous sommes convaincus qu'un effort collaboratif regroupant l'ensemble des acteurs du secteur financier est nécessaire pour accroître la place de la biodiversité dans les activités d'engagement et d'investissement. Plus de la moitié des émissions de CO<sub>2</sub> sont absorbées par la terre et les océans. Nous ne parviendrons pas à atteindre les objectifs de nos initiatives en matière de lutte aux changements climatiques sans un engagement fort en faveur de la biodiversité. C'est pourquoi le Mouvement Desjardins (ci-après, « Desjardins ») a signé la Déclaration du secteur financier privé lors de la COP15, confirmant notre engagement à continuer d'œuvrer pour la protection de la nature. Nous encourageons tous les autres acteurs de notre industrie à prendre des mesures concrètes et à se mobiliser face à la protection de la biodiversité et du capital naturel.

### **LA RÉGLEMENTATION EN RÉPONSE AUX CRITIQUES ET À LA CONFUSION**

Au-delà d'avoir été marquée par un environnement de marché difficile pour les stratégies ESG, l'année 2022 a également vu surgir une vague de critiques. Les allégations d'écoblanchiment ont mis en évidence la confusion entourant les pratiques ESG et ont créé des obstacles à la croissance de l'industrie. Heureusement, plusieurs initiatives réglementaires ont été mises en place pour améliorer la transparence et la cohérence dans l'industrie de l'IR. À mesure que l'IR se standardise et que des lois sont adoptées par les gouvernements, les problèmes d'incohérence terminologique et d'écoblanchiment, tout comme le débat entourant les obligations fiduciaires des investisseurs institutionnels, feront place à une industrie qui gagne en maturité. Il est fort probable qu'elle en sortira plus cohérente, plus transparente et plus crédible aux yeux des investisseurs. D'ailleurs, nous nous réjouissons que la ville de Montréal ait été choisie pour accueillir des bureaux de l'International Sustainability Standards Board (ISSB), l'organisation responsable d'établir les normes de divulgation financières environnementales pour les entreprises à l'échelle mondiale.

Nous ne le dirons jamais assez : les investisseurs peuvent jouer un rôle important pour favoriser une prospérité économique positive et contribuer à un avenir meilleur. En répondant collectivement aux impératifs des objectifs de développement durable des Nations Unies, nous avons le pouvoir de transformer l'économie, de soutenir des transitions souhaitables et de répondre aux grands défis mondiaux auxquels tous les humains sont confrontés. Plus concrètement, nous disposons de deux puissants leviers d'influence : l'allocation responsable de nos actifs et l'engagement avec les émetteurs pour les encourager à adopter des pratiques d'affaires durables.

# Critique et apologie de l'investissement responsable



**CHRISTIAN FELX**

Directeur et chef,  
Investissement  
responsable

En 2021, l'essor fulgurant de l'IR était l'un des faits marquants de notre revue annuelle des tendances. Un an plus tard, force est d'admettre que le contexte est différent et qu'un mouvement de résistance mettant en doute le bien-fondé de l'IR s'accroît. À l'origine de ce mouvement hautement politisé, on retrouve l'éternel débat sur le devoir fiduciaire du gestionnaire de portefeuille, exacerbé par les performances généralement décevantes des fonds ESG en 2022. À cela s'ajoutent les risques d'écoblanchiment, alimentés par une certaine méconnaissance de l'IR et les pratiques discutables de certains gestionnaires. Ce contexte mène à un débat polarisé entre promoteurs et détracteurs de l'IR qui mériterait davantage de nuances. Pour les promoteurs, il s'agit d'une opportunité de remise en question et de réaligement de certaines pratiques afin de favoriser l'atteinte d'une prospérité durable; l'ultime objectif.

## UN SURVOL DES CRITIQUES

### 1. Le devoir fiduciaire

Chez DGIA, nous sommes convaincus que la prise en considération des critères ESG dans l'allocation et la sélection des placements fait partie de notre mandat en tant que gestionnaire de portefeuille. Quoiqu'en pensent les détracteurs de l'IR, la sous-performance des fonds ESG en 2022 n'ébranle en rien notre conviction. Cette sous-performance s'explique en grande partie par une surexposition aux titres de croissance et aux biais sectoriels inhérents à certaines approches IR. En particulier, la gestion du risque

climatique incite plusieurs investisseurs à délaisser ou à sous-pondérer les secteurs liés aux énergies fossiles. Ceux-ci ont connu une forte progression boursière l'an dernier, ce qui a eu pour effet de plomber la performance relative de plusieurs fonds ESG. À notre avis, il est évident qu'une sous-performance à court terme due à la cyclicité des marchés ne peut être associée à une dérogation au devoir fiduciaire. C'est d'autant plus vrai que les changements climatiques peuvent avoir des incidences sur la performance des placements à long terme. Le dernier *rapport de risques mondiaux du Forum Économique Mondial* et les récents développements législatifs et réglementaires appuient cette affirmation.

Plusieurs leviers sont disponibles pour gérer le risque climatique. Il suffit de penser à la gestion des émissions de GES financées associées au portefeuille, à l'engagement actionnarial ou à l'utilisation d'instruments financiers verts. Une utilisation judicieuse de ces leviers permet de construire des solutions de placement performantes et diversifiées qui allouent des capitaux à l'ensemble des secteurs de l'économie. Cette approche exhaustive est préconisée par DGIA. Elle permet à la fois de réduire le risque de sous-performance relative à court terme et de se prémunir contre les risques liés à la transition énergétique. Après tout, l'inévitable réponse politique viendra bientôt appuyer les réflexions centenaires de Pigou sur l'économie du bien-être!

Au final, une saine gestion de portefeuille nécessite la prise en considération des risques extrafinanciers matériels.

### 2. L'écoblanchiment

En gestion de portefeuille, l'écoblanchiment peut se définir comme une transmission d'informations présentant une réalité déformée afin de donner une image positive et exagérée de la considération des pratiques environnementales ou sociales dans les placements. C'est un réel enjeu qui mine la crédibilité du monde de l'IR. Pour nous, il s'agit d'un appel à davantage d'encadrement plutôt qu'un argument anti-IR. En effet, l'absence de standards universels, combinée à une compétition accrue, entraîne parfois des débordements, volontaires ou non, en matière de déclarations liées aux pratiques en IR. Les nouveaux

standards développés par l'*International Sustainability Standards Board* (ISSB), un nouveau cadre de référence mondial, mitigeront le risque d'écoblanchiment. Il en ira de même pour les efforts liés au développement d'une taxonomie verte. Ces évolutions sont les bienvenues.

Soulignons toutefois que les critiques concluent parfois trop rapidement et à tort à l'écoblanchiment. Ces accusations arbitraires proviennent d'une certaine méconnaissance de l'IR. En effet, les approches sont variées et la diversité des perspectives ou des opinions ne constitue pas une preuve d'écoblanchiment. Par exemple, un programme d'engagement actionnarial sérieux peut justifier la présence en portefeuille d'une compagnie dont les pratiques ESG semblent déficientes à première vue. Dans le même ordre d'idée, évaluer l'intégrité d'un gestionnaire en fonction de ses votes sur les propositions d'actionnaires, sans prendre en compte le contexte global de son approche IR, relève d'un manque de discernement. Avant de sauter aux conclusions, l'investisseur avisé prendra le temps d'évaluer les différents fonds offerts afin de sélectionner un gestionnaire de portefeuille aligné sur ses objectifs et ses préférences, tout en reconnaissant que différentes approches légitimes peuvent être préconisées.

### **3. Un éparpillement néfaste**

Il s'agit d'une critique plus subtile et moins véhiculée, et pourtant capitale, que le milieu de l'IR aurait avantage à prendre en considération.

La loi des conséquences non anticipées stipule que les actions humaines entraînent toujours des conséquences imprévues. Ici, l'engouement pour l'IR a mené à l'apparition de nouveaux intervenants aux exigences nombreuses et variées, relativement à une panoplie d'enjeux émergents complexes.

Les émetteurs et les gestionnaires de portefeuille déploient des ressources significatives pour répondre aux attentes. Ironiquement, une proportion non négligeable des efforts ne visent pas l'atteinte des objectifs ultimes, mais une réponse à de multiples initiatives, souvent redondantes et, malheureusement, non harmonisées. Ce manque de concentration sur le déploiement des stratégies et l'atteinte des résultats est un enjeu majeur puisqu'il fragilise l'ensemble des efforts pour une prospérité durable et, dans les cas extrêmes, justifie certaines critiques liées au devoir fiduciaire et à l'écoblanchiment.

Pour pallier cet enjeu, nous avons décidé, chez DGIA, de nous limiter à quatre enjeux prioritaires. Présentés en détail dans ce rapport, ils guident l'ensemble de nos activités en IR (vigie, analyses, engagement,

recherche, leadership éclairé). Ainsi, nous pouvons nous concentrer sur l'atteinte de nos objectifs sur des enjeux que nous maîtrisons.

En conclusion, il va sans dire que l'intérêt accru que porte l'ensemble des parties prenantes à la finance responsable démontre que l'IR s'impose comme la nouvelle normalité. Cette évolution est bénéfique pour la maturité et la crédibilité de l'industrie. Les critiques récentes représentent un juste retour du balancier et permettront un réalignement de certaines pratiques tout en faisant taire les critiques injustifiées.

Pour terminer, cette citation faussement attribuée au philosophe allemand Schopenhauer est particulièrement à propos:

«*Toute vérité passe par trois étapes, d'abord elle est ridiculisée, ensuite elle est violemment combattue et enfin elle est acceptée comme une évidence.*»

À la lumière des événements récents, il semble bien que nous soyons au cœur de la seconde étape!

# Soutenir le leadership des femmes dans l'industrie de la gestion d'actifs

Desjardins poursuit de nombreuses initiatives visant à promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion à l'échelle de notre organisation. À titre de leader socioéconomique, nous sommes convaincus que la diversité sous toutes ses formes est une richesse qui permet de mieux répondre aux besoins de nos clients, de nos équipes et des communautés.

Chez DGIA, nous souhaitons que chaque employé ait accès aux mêmes perspectives d'avancement. Nous nous sommes dotés d'un plan d'action afin d'encourager l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de nos équipes. Échelonné sur trois ans, ce plan met en lumière des actions relatives à trois priorités: la diversité de genre, d'âge et d'origine culturelle.

### DES PROGRÈS SOUTENUS EN 2022

Dans un contexte où le manque de représentation féminine est un enjeu particulièrement criant dans l'industrie de la gestion d'actifs, nous avons décidé d'orienter les premiers efforts de notre plan d'action vers la diversité de genre. En 2022, nous sommes parvenus à réaliser des progrès concrets sur les trois catégories d'initiatives suivantes:

- 1. Favoriser le leadership au féminin:** Tout en atteignant la parité au sein de notre conseil d'administration, nous avons encouragé la participation de nos employées aux [\*programmes offerts par Desjardins en matière de leadership au féminin.\*](#)
- 2. Accroître le bassin de candidates:** Nous avons adapté nos offres d'emploi pour qu'elles interpellent davantage les femmes et nous avons créé des panels d'entrevue représentatifs, en veillant à inclure au moins une femme.
- 3. Sensibiliser nos équipes:** Nous avons encouragé un leadership inclusif et l'intégration des bonnes pratiques de gestion auprès de nos gestionnaires. Nous avons également contribué à faire connaître les attraits de la gestion d'actifs aux femmes en offrant notamment des stages, ainsi qu'en nous impliquant dans diverses associations ayant pour mission de favoriser la diversité de genre dans le domaine financier.

Plus nous parviendrons à accroître la représentation des femmes au sein de nos équipes, plus nous bénéficierons de leurs atouts et d'une diversité d'idées pour optimiser notre prise de décisions. C'est pourquoi nous encourageons nos employées à développer leur leadership et à rayonner au sein de Desjardins et de notre industrie.

Ce premier volet de notre plan d'action nous permettra de bâtir un milieu de travail équitable, diversifié et inclusif, indispensable pour créer un climat de travail sain où chacun peut donner le meilleur de lui-même. Notre vision et les actions qui en découlent nous permettront d'enrichir nos capacités à générer des résultats supérieurs, pour élever notre potentiel et contribuer à notre savoir-faire collectif.





# Fiers pionniers de l'investissement responsable au Canada

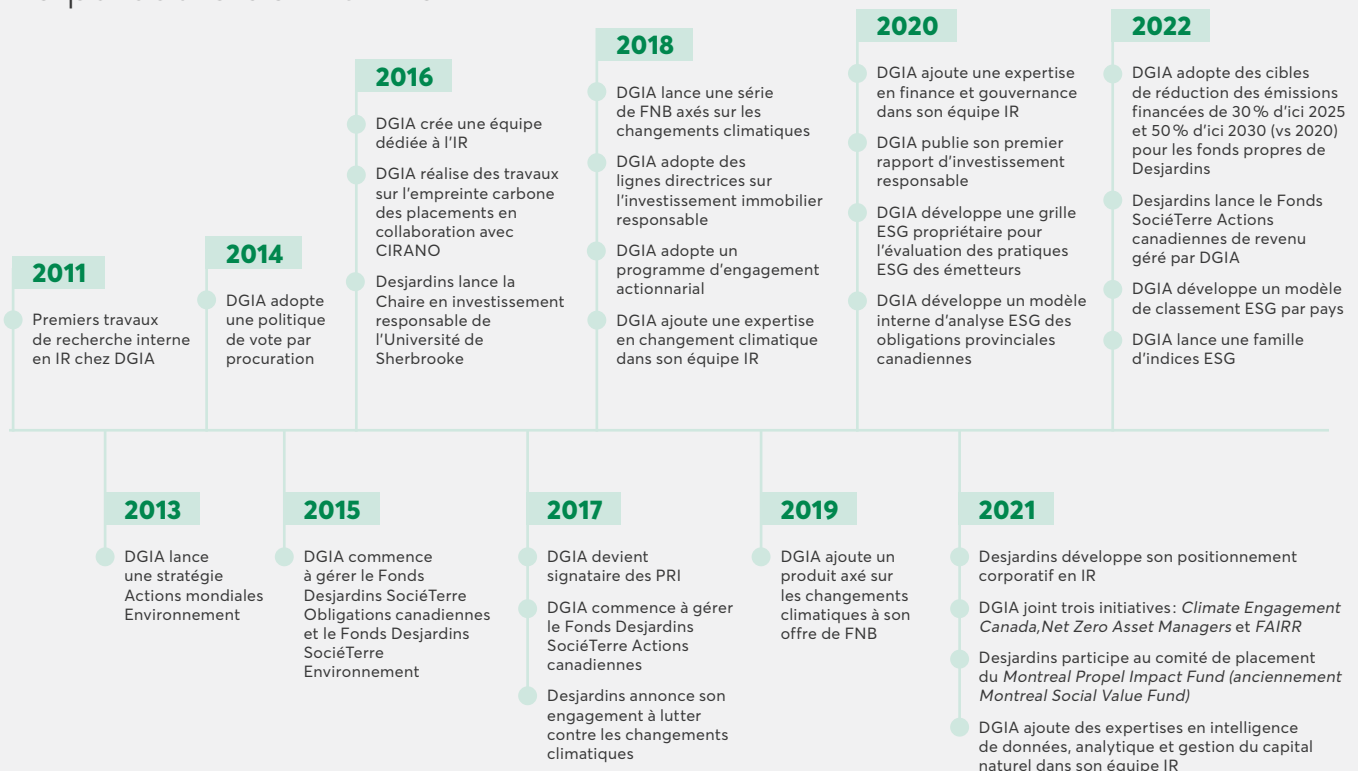
La finance durable anime notre organisation depuis plus de 30 ans. Créé en 1990, le Fonds Desjardins Environnement a été le premier fonds commun de placement en investissement responsable au Québec et le deuxième au Canada. Nous sommes fiers de notre leadership au sein de l'écosystème de l'investissement responsable et de la solide expertise que notre équipe a su acquérir en adoptant une approche rigoureuse d'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

## NOUS AIDONS LES INVESTISSEURS À FAIRE CROÎTRE LEURS ACTIFS DE MANIÈRE DURABLE

Depuis notre création, nous mobilisons nos ressources pour continuer à améliorer nos pratiques et à surpasser nos objectifs ambitieux en IR. Au fil des ans, l'IR a influencé de plus en plus nos stratégies et est devenu la pierre angulaire de notre approche de placement. La confiance que nos clients nous accordent et notre rôle de porte-parole auprès des entreprises dans lesquelles ils investissent nous confèrent la responsabilité de

défendre leurs intérêts. Nous pensons depuis longtemps que les investisseurs bénéficieront d'une création de valeur durable pour toutes les parties prenantes. En continuant d'agir selon nos convictions, tout en accompagnant nos clients dans leur propre démarche d'investissement responsable, nous croyons qu'il est possible de faire une différence dans le façonnement de la société de demain.

## Le parcours de DGIA en IR



# Les piliers de notre approche traduisent notre engagement envers une économie durable

## Leadership responsable

Nous sommes fiers d'ouvrir la voie à une prospérité durable et nous utilisons nos leviers d'influence pour mobiliser notre communauté. Nous le faisons pour créer de la valeur et promouvoir une vision de performance à long terme, positive pour les investisseurs, les entreprises et la société.

## Adaptabilité

Nous osons penser différemment pour créer des solutions de placement innovantes pour nos clients. Nous sommes ouverts aux nouvelles idées et nous adaptons nos solutions pour dépasser les attentes des investisseurs en matière d'objectifs financiers et de retombées sociales et environnementales.

## Savoir-faire collectif

Nous cultivons un environnement collaboratif et performant et nous maintenons l'excellence en misant sur l'expérience de nos professionnels en placement. Nous enrichissons continuellement nos capacités pour générer des résultats supérieurs et offrir un service exceptionnel.

## Engagement

Nous sommes engagés à agir de façon éthique et intègre. Nos valeurs de proximité et de complicité transpirent dans notre ADN. Nous sommes collectivement engagés, par la tête et par le cœur, à aider les investisseurs institutionnels à prendre des décisions éclairées, au profit de leurs bénéficiaires.

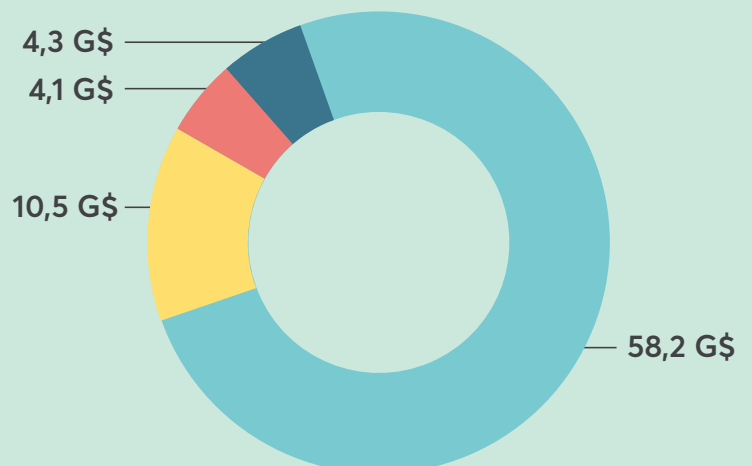
L'un des principaux gestionnaires d'actifs au Canada

**+77 G\$**  
en actifs sous gestion

**+130**  
employés

Répartition des actifs de DGIA

Revenu fixe    Immobilier  
Actions        Infrastructure



Source: DGIA, 31 décembre 2022

# Maximiser le potentiel de rendement tout en ayant une incidence positive

En tant que gestionnaires de portefeuille, nous croyons que notre responsabilité première est de protéger les intérêts à long terme de nos clients, tout en cherchant à faire fructifier leur capital en favorisant des pratiques et une gouvernance d'entreprise qui respectent les collectivités et l'environnement. En 2017, DGIA a concrétisé son engagement en faveur de l'investissement responsable en devenant signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI). Dans le cadre de notre dernier rapport d'évaluation des PRI, nous avons obtenu la note de 90 % pour le volet « *Investment & Stewardship Policy* », ce qui est significativement plus élevé que la médiane de notre catégorie, qui se chiffre à 60 %.

## NOS CONVICTIONS

### L'IR fait partie intégrante de notre rôle fiduciaire

Nous croyons que la prise en considération des critères ESG dans l'allocation et la sélection des placements fait partie de notre mandat en tant que gestionnaires de portefeuille.

### Notre approche doit miser sur l'action et l'innovation

Pour innover, il est essentiel d'agir en se basant sur des faits et en s'appuyant sur un processus de recherche exhaustif.

### L'engagement est une pratique essentielle

Les activités de dialogue et de vote permettent d'influencer positivement les pratiques d'affaires des émetteurs. Nos engagements peuvent mener à une meilleure gestion des risques ESG par les émetteurs et, ultimement, se traduire par une meilleure performance financière.

### Une performance durable requiert une vision à long terme

Il faut se donner des incitatifs pour passer d'une perspective à court terme à une vision d'investissement à long terme orientée vers l'avenir.

## NOTRE APPROCHE

L'intégration de critères ESG permet à nos professionnels en investissement d'aller au-delà de l'analyse financière traditionnelle des sociétés. En plus de recourir à des exclusions inspirées du Pacte mondial des Nations Unies ou en tenant compte des préoccupations spécifiques de nos clients, nous avons mis au point une grille d'évaluation propriétaire de matérialité extrafinancière basée sur les critères ESG. Celle-ci s'inspire notamment des critères du Sustainability Accounting Standards Board (SASB).

Notre équipe IR collabore avec les gestionnaires de portefeuille à plusieurs étapes du processus d'investissement, de la gestion des risques, à la génération d'alpha, en passant par l'accompagnement des clients et la construction de portefeuille. Notre approche est basée sur l'intégration de critères de risque et les occasions ESG significatives dans l'analyse des sociétés. Notre programme d'engagement est également fondé sur des facteurs extrafinanciers matériels, notamment ceux identifiés par SASB, et sur notre propre liste d'enjeux prioritaires qui sont révisés chaque année pour assurer leur pertinence et leur adéquation aux nouvelles tendances. Enfin, nous contribuons à plusieurs initiatives d'IR en lien avec l'éducation, la recherche et l'innovation.

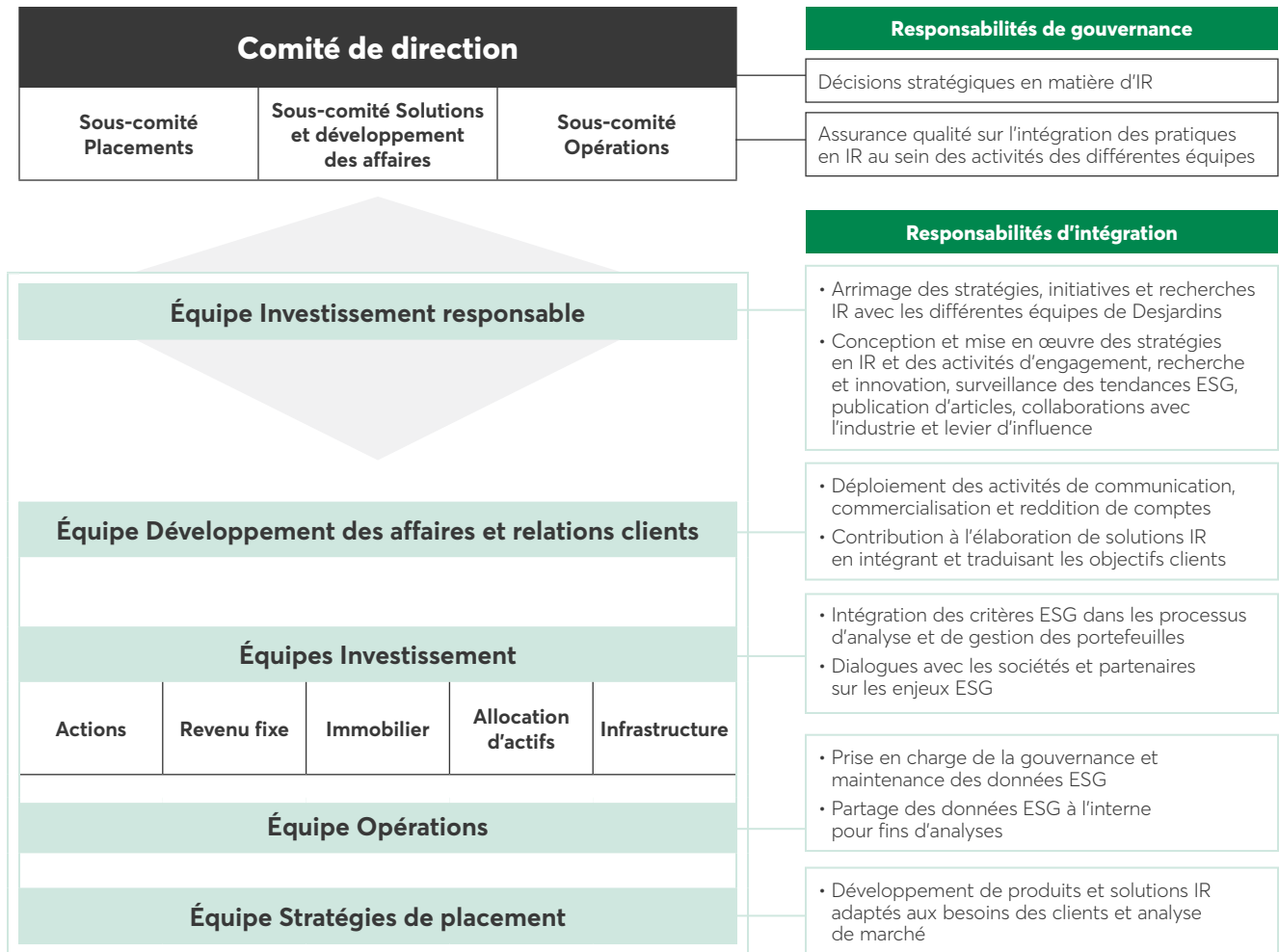
 <p><b>Exclusions de secteurs controversés</b> Basées sur des normes internationales ou des principes spécifiques</p>	<b>Pré-investissement</b>
 <p><b>Évaluation de la santé financière des entreprises</b> Selon les approches fondamentales ou quantitatives traditionnelles utilisées par nos équipes de gestion</p>	
 <p><b>Évaluation des pratiques ESG des entreprises</b> En fonction de filtrages positifs et négatifs ou selon notre grille interne d'analyse fondée sur des objectifs précis en matière de notes ESG et d'empreinte carbone</p>	
 <p><b>Engagement auprès des émetteurs</b> Dialogues, votes et propositions d'actionnaires pour améliorer les pratiques de développement durable</p>	<b>Post-investissement</b>

## NOTRE GOUVERNANCE

Nos convictions en matière d'investissement responsable sont profondément ancrées au sein de notre organisation. Le comité de direction de DGIA s'est engagé à promouvoir l'IR à l'interne en s'appuyant sur une structure de gouvernance en vertu de laquelle toutes nos équipes doivent rendre des comptes par

rapport à l'adoption des meilleures pratiques ESG. Par une intégration transversale des responsabilités, nous assurons la mise en œuvre de notre plan d'action, le développement et le partage des connaissances, ainsi que la mobilisation des parties prenantes.

## Rôles et responsabilités en IR chez DGIA



## NOTRE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES EN IR

L'engagement de DGIA se traduit par la présence d'une solide équipe de dix professionnels exclusivement dédiés à l'IR. Ces experts sont issus de domaines variés (finance, ingénierie, développement durable, changements climatiques, gestion de l'eau, biodiversité, science des données ESG, etc.). La taille de l'équipe IR et la diversité d'expertises nous permettent de définir des rôles et responsabilités précis, dans une structure qui met à profit l'expertise de chacun.

Nos spécialistes en IR font partie de l'équipe Stratégies de placement, ce qui leur confère la portée nécessaire pour influencer les stratégies et le développement de solutions, et pour mettre nos convictions en action. Ils surveillent les enjeux ESG en continu et travaillent étroitement avec nos analystes et nos gestionnaires pour s'assurer que nos solutions d'investissement respectent les meilleures pratiques de finance responsable. Ils maintiennent un lien fort avec l'industrie IR et fournissent de la formation à tout le personnel de DGIA. En somme, leurs efforts se déploient selon trois axes d'intervention : 1) l'intégration ESG, 2) l'innovation, la recherche et le développement, et l'amélioration continue, et 3) l'exercice d'un leadership éclairé.

Bien que DGIA dispose d'une équipe dédiée, l'intégration des pratiques IR est une responsabilité partagée par tous nos employés. D'ailleurs, la totalité de notre personnel a participé à des formations ESG en 2022, ce qui confirme l'importance que nous accordons à l'amélioration continue et au développement de notre savoir-faire collectif dans ce domaine.



**Christian Felx, M. Sc., CFA**

Directeur et chef,  
Investissement responsable



**Pierre-Alexandre Renaud, M. Sc., CFA**

Analyste Investissement responsable



**Kim Desmarais, M. Sc.**

Analyste Investissement responsable



**Oumayma Ouzane, M.Ing.**

Analyste Investissement responsable



**Véronique Marchetti, CFA**

Analyste Investissement responsable



**Philippe Laforest, M. Sc.**

Analyste intelligence d'affaires  
et analytique ESG



**Geneviève Grenon, Ph. D.**

Conseillère Investissement  
responsable Marchés privés



**Lila Roumane, MBA**

Analyste Investissement responsable



**Alexandre Clément, M. Sc.**

Consultant



**Poste vacant**

Conseiller(ère) IR

## FAITS SAILLANTS ET RÉALISATIONS

# 2022 en chiffres

### NOUS AVONS CONTRIBUÉ À UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE

**40 %**

de réduction de l'empreinte carbone des sociétés en portefeuille pour les fonds propres de Desjardins (par rapport à leur indice de référence)

**1,7 G\$**

investis en infrastructures liées aux énergies renouvelables

**1,9 G\$**

investis en obligations durables

**96 %**

de nos actifs immobiliers ont une certification durable, comme LEED ou BOMA BEST

**30 % et 50 %**

en cibles de réduction des émissions financées d'ici 2025 et 2030 respectivement (par rapport à 2020)

**90 %**

La note obtenue des PRI pour le volet « *Investment & Stewardship Policy* » de notre dernier rapport d'évaluation

### NOUS AVONS MULTIPLIÉ NOS LEVIERS D'INFLUENCE

**+140**

dialogues avec des entreprises sur des enjeux ESG

**3 573**

assemblées d'actionnaires au cours desquelles nous avons exercé nos droits de vote

**+25**

prises de position, nouvelles participations à des initiatives collaboratives et prises de parole en IR

### NOUS AVONS DÉVELOPPÉ NOTRE EXPERTISE

**1**

nouvelle grille d'analyse ESG développée à l'interne pour évaluer les pays

**10**

professionnels dédiés exclusivement à l'investissement responsable

**+35**

professionnels engagés dans le parcours d'accréditations FSA ou CFA ESG

### NOUS AVONS INTRODUIT DE NOUVELLES SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

**1**

nouveau fonds ESG

- **Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes de revenu**

**10**




indices ESG

- **6 indices ESG Actions ordinaires et privilégiées Desjardins**
- **4 indices ESG Obligataires Desjardins**

Source: DGIA, 31 décembre 2022

# Soutenir l'ambition d'un leadership assumé

En 2022, nous avons poursuivi les travaux liés au positionnement stratégique en investissement responsable de Desjardins. Notre ambition est forte : demeurer l'institution financière la plus engagée dans l'éducation, la démocratisation et l'adoption de l'IR auprès des investisseurs canadiens. Ce positionnement s'appuie sur trois grands axes pour lesquels DGIA s'est fixé des cibles ambitieuses à atteindre d'ici 2024. Plusieurs actions ont déjà été posées afin d'atteindre ces cibles.

AXES DE NOS AMBITIONS	ACTIONS EN 2022	CIBLES 2023-2024 POUR DGIA*
 <p><b>Accompagnement et conseils de qualité</b> Être reconnu comme un partenaire de premier choix en IR auprès des Canadiens</p>	<p>84 % de nos professionnels en placement ont suivi une formation en IR.</p>	<p>Élaborer un sondage de perception et de satisfaction de la clientèle institutionnelle en ce qui a trait à l'IR (cible 2023).</p>
 <p><b>Crédibilité</b> Être reconnu comme l'un des plus grands experts en IR sur le marché canadien</p>	<p>Nous avons réalisé une cartographie du niveau d'intégration ESG des fonds propres de Desjardins. Les conclusions de cet exercice ont été positives et ont permis d'identifier des pistes d'amélioration pour orienter les efforts de notre équipe.</p>	<p>Accroître le taux d'intégration ESG des investissements des fonds propres de Desjardins à 90 % (cible 2023).</p>
 <p><b>Transparence</b> Démontrer l'authenticité et la sincérité de la démarche IR</p>	<p>Le Bureau de la Surveillance de Desjardins a effectué un audit interne des pratiques en IR pour l'ensemble de l'organisation, incluant DGIA. Les conclusions du premier rapport ont identifié un besoin d'harmonisation des processus.</p>	<p>Obtenir une note d'au moins 80 % pour tous les volets dans le cadre de l'évaluation annuelle des PRI (cible 2024).</p>

\* Liste non exhaustive

## UNE AMBITION CLIMATIQUE QUI INTÈGRE DES CIBLES CLAIRES

L'ambition climatique 2040 de Desjardins, détaillée dans le rapport *En mouvement pour le climat*, est alignée sur le positionnement stratégique en IR. Cette ambition est déclinée en jalons quinquennaux, dont le premier est 2025. Les cibles à cet horizon pour les investissements des fonds propres de Desjardins s'articulent autour des quatre cibles suivantes :

1. Atteindre notre cible intérimaire de réduction des émissions financées de 30 % par rapport à 2020.

2. Accroître nos investissements directs dans des infrastructures d'énergie renouvelable à 2 milliards de dollars.
3. Obtenir une certification durable LEED ou BOMA BEST pour 100 % de nos actifs immobiliers.
4. Déployer une stratégie d'engagement auprès de 25 entreprises canadiennes affichant une forte intensité d'émission carbone afin de les inciter à aligner leurs cibles sur les objectifs de l'Accord de Paris.

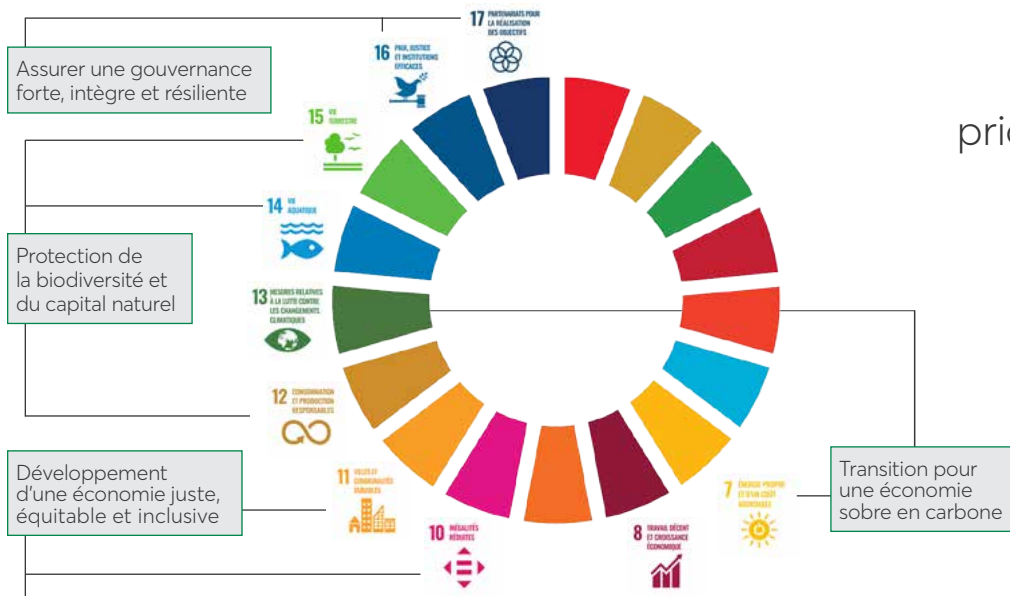
# Quatre thèmes pour répondre aux objectifs de développement durable d'ici 2030

Chez DGIA, nous alignons notre processus décisionnel en fonction de grands thèmes de développement durable représentant les enjeux prioritaires que nous ciblons dans le cadre de nos analyses ESG et qui encadrent nos nombreuses activités d'engagement. Ces thèmes inspirent également nos recherches et le développement de stratégies de placement ESG innovantes.

En plus de tenir compte des **Objectifs de développement durable (ODD)** des Nations Unies, notre réflexion visant à sélectionner nos enjeux

prioritaires a été influencée par les engagements de Desjardins en matière de gestion des risques ESG. Nous nous sommes également basés sur des études de matérialité sectorielle publiées par divers intervenants de l'industrie.

Notre approche est orientée vers quatre grands thèmes interreliés qui rendent nos réflexions et nos démarches plus cohérentes et efficaces. Chacun de ces thèmes est lié à des ODD particuliers, comme illustré ci-dessous.



Les enjeux prioritaires de DGIA et leur lien avec les Objectifs de développement durable



# Assurer une gouvernance forte, intègre et résiliente

Selon l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques: « la gouvernance, dans sa forme fiduciaire, consiste à mettre en œuvre tous les moyens pour qu'un organisme puisse réaliser les fins pour lesquelles il a été créé, et ce, de façon transparente, efficiente et respectueuse des attentes de ses parties prenantes ».

Pour DGIA, les entreprises doivent se doter d'une gouvernance forte, intègre et résiliente afin que celles-ci soient créatrices de valeur à long terme. Pour ce faire, elles doivent suivre un système de règles propres à une saine gouvernance.

Liens avec les objectifs de développement durable (ODD)

## EXEMPLES DE DOMAINES D'INVESTISSEMENT OU D'INTERVENTION



- Divulgarion des montants et du territoire où l'entreprise paie des impôts selon la *norme GRI 207*
- Existence d'un plan de lutte à la corruption
- Répartition des membres du CA représentative de la population



- Lien entre la rémunération des hauts dirigeants et les objectifs environnementaux et sociaux
- Participation à des coalitions qui visent à faire avancer nos priorités environnementales et sociales
- Système de données ESG permettant d'établir des indicateurs de performance et la fixation de cibles

Nous présentons ci-après trois axes de gouvernance pour lesquels DGIA a établi des processus d'évaluation des entreprises. En plus de ces axes, nous nous attardons également à la transparence fiscale, à la lutte contre la corruption et aux pratiques d'audit.

## STRUCTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les conseils d'administration efficaces se dotent de processus qui assurent leur indépendance et leur crédibilité. L'indépendance des administrateurs se caractérise notamment par une absence d'intérêts personnels contraires à ceux de l'organisation, alors que la crédibilité se manifeste dans une expérience pertinente à l'égard des défis liés à la création de valeur. Ainsi, nous favorisons les conseils d'administration qui sont composés à la fois d'administrateurs détenant une compréhension interne de l'organisation (fondateur, PDG ou autre haut dirigeant) et de membres indépendants, dans une structure qui inclut des mécanismes assurant l'indépendance des sous-comités.

### Notre approche

Pour évaluer l'indépendance d'un conseil d'administration, notre évaluation repose sur une série de critères qui définissent la manière dont nous exerçons nos droits de vote lors de l'élection des administrateurs :

- La proportion de membres non indépendants ne doit pas dépasser les deux tiers du conseil (après 12 ans, les membres ne sont plus considérés comme indépendants).
- Les comités de nomination, de rémunération et d'audit doivent être uniquement constitués d'administrateurs indépendants.
- Les postes de président du conseil et de PDG doivent être séparés.
- Les compétences et les expériences doivent être diversifiées au sein du conseil; nous favorisons une représentation de 30 % de femmes et une diversité d'âge, d'expertise et d'origines culturelles.

## ÉTUDE DE CAS

### Un exemple à suivre pour les institutions financières

Les banques canadiennes sont mondialement reconnues pour leurs saines pratiques de gouvernance. Chez DGIA, le vote par procuration relatif à l'élection des administrateurs est un outil important pour signaler des enjeux de gouvernance aux sociétés dans lesquelles nous investissons. Parfois, c'est également un outil qui nous permet de souligner la qualité de leurs pratiques. En 2022, DGIA a voté en faveur de tous les administrateurs d'une banque canadienne dont la structure du conseil inclut l'ensemble des composantes clés recherchées dans le cadre de notre approche. En outre, la proportion d'administrateurs indépendants de cette banque est supérieure à deux sur trois, 40 % des sièges sont occupés par des femmes, les administrateurs, ceux siégeant sur les sous-comités sont indépendants et les postes de PDG et de président du conseil sont séparés. Enfin, le programme de rémunération des hauts dirigeants et la gouvernance de la stratégie ESG de cette banque sont exemplaires. Un modèle qui devrait inspirer les autres banques à travers le monde en matière de pratiques de gouvernance.



## LA RÉMUNÉRATION DES HAUTS DIRIGEANTS

La rémunération adéquate des hauts dirigeants d'une entreprise demeure un facteur clé afin d'attirer, de motiver et de retenir les meilleurs candidats. Or, cette rémunération n'est pas toujours alignée sur la performance financière de l'entreprise et omet parfois de tenir compte des intérêts autres que financiers des actionnaires et des diverses parties prenantes.

Chez DGIA, nous sommes particulièrement sensibles aux pratiques de rémunération jugées excessives, qui encouragent une forte prise de risque par les dirigeants afin de maximiser les rendements à court terme<sup>1</sup>. Ces pratiques favorisent également une perspective myope, avec des mesures comme les options de rachat d'actions, les mises à pied et la compression induite des coûts qui peuvent avoir une incidence négative à plus long terme. Autrement dit, les comportements et les décisions des dirigeants qui se répercutent sur la performance financière à court terme sont souvent effectués au détriment de résultats moins facilement quantifiables et ayant des répercussions à long terme.

## Notre approche

Lorsqu'il est question de la rémunération des dirigeants d'une entreprise, nous nous assurons de vérifier dans quelle mesure les éléments suivants sont respectés :

- Alignement entre la performance financière de l'entreprise et la rémunération des dirigeants.
- Transparence des critères d'évaluation utilisés, de leur seuil de déclenchement, des cibles établies et des objectifs individuels.
- Justification des attributions de montants discrétionnaires, y compris les indemnités de départ.
- Recours à des critères de performance liés aux objectifs ESG de l'entreprise dans le cadre du programme de rémunération incitative des dirigeants.

<sup>1</sup> IGOPP [En ligne].

*Rémunération des dirigeants: Trancher le nœud gordien*, 2017.

Disponible : <https://igopp.org/payer-pour-la-valeur-ajoutee-2/>



## ÉTUDE DE CAS

### Un dialogue fructueux avec une société nouvellement inscrite en bourse

En 2021, nous avons débuté un dialogue avec une société d'assurance. Nouvellement introduite en bourse, l'entreprise avait beaucoup de chemin à faire en matière de reddition de comptes. Dès les premiers échanges, nos interlocuteurs ont fait preuve d'une belle ouverture face à nos demandes, confirmant leur engagement à améliorer leur transparence. Et ils ont respecté cet engagement. En 2022, la société a publié son premier rapport de développement durable aligné sur la norme SASB, incluant des mesures et des cibles quantifiables et comparables, et ce, pour chacun des enjeux jugés matériels. Pour DGIA, la qualité de ce rapport repose sur des pratiques de gouvernance ESG exemplaires et solidement intégrées. En effet, l'imputabilité de la stratégie ESG de l'entreprise appartient au conseil d'administration, tout en se transposant dans diverses responsabilités confiées à des comités pilotés par des cadres et des employés. Par ailleurs, les membres du conseil reçoivent des formations liées aux enjeux ESG et le programme de rémunération des hauts dirigeants inclut des indicateurs de performance ESG.

## COMPÉTENCES ESG DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au fil des années, le nombre d'enjeux considérés comme matériels pour évaluer la qualité de gestion des entreprises s'est élargi. Aujourd'hui, la gestion des risques inclut les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les investisseurs exigent que les entreprises démontrent les habiletés de leurs dirigeants et membres du conseil d'administration à gérer ces risques. Un *récent sondage de la firme EY* révèle que la manière dont les conseils d'administration exercent leur responsabilité environnementale et sociale varie grandement d'une entreprise à l'autre. Par exemple, si 47% des répondants croient que la surveillance des risques climatiques est une responsabilité qui incombe au conseil d'administration, 27% croient plutôt que cette responsabilité revient au sous-comité de gouvernance.

## NOTRE APPROCHE

Malgré les divergences de pratiques au sein des entreprises, DGIA a défini une série de critères afin d'évaluer les habiletés des entreprises à intégrer la gestion des risques ESG selon divers piliers de gouvernance :

- Les membres du conseil doivent détenir une variété de compétences ESG (changements climatiques, diversité, équité et inclusion, cybersécurité, etc.).
- Les administrateurs doivent recevoir des formations sur les enjeux ESG avec lesquels ils sont moins familiers.
- La gestion des risques ESG doit être incluse dans les responsabilités du conseil d'administration et de ses sous-comités, et ces enjeux doivent faire l'objet de discussions fréquentes.
- Les progrès par rapport aux objectifs ESG doivent faire l'objet d'une reddition de comptes annuelle transparente, qui inclut des données et des cibles alignées sur les normes de l'industrie (p. ex. : TCFD et SASB).
- Les données ESG publiées par les organisations et leurs processus doivent être auditées.

## L'INITIATIVE QUE NOUS SOUTENONS



## NOS RÉALISATIONS EN 2022

- 64 dialogues portant sur des questions de gouvernance avec des entreprises.
- Votes contre l'élection d'administrateurs de 47% des sociétés ayant eu des élections d'administrateurs en raison du manque d'indépendance des administrateurs.
- Votes à l'encontre d'auditeurs de 35% des sociétés qui renouvelaient leur contrat d'auditeur dû au fait que le terme du contrat excédait 20 ans.
- 36 votes en faveur de propositions d'actionnaires demandant l'indépendance du président du conseil d'administration.
- Participation au comité ESG de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières. L'objectif de ce comité est de fournir des informations et de discuter des questions importantes liées à l'intégration ESG et de répondre aux avis et aux demandes de commentaires des régulateurs.
- DGIA est devenue signataire du « *Call for Stronger Alignment of Regulatory and Standard Setting Efforts around Sustainability Disclosure* ». Comme son nom l'indique, cette initiative appelle à une coordination des efforts des différentes autorités réglementaires pour l'harmonisation et la convergence des standards de divulgation de l'information durable.

# Transition pour une économie sobre en carbone

Selon le rapport 2023 du *Forum économique mondial*, les changements climatiques demeurent le risque le plus sévère auquel le monde sera confronté à court et long terme. Les participants de la COP27 en Égypte ont également martelé la nécessité de parvenir à plafonner les émissions de gaz à effet de serre mondiales d'ici 2025 et de les réduire d'environ 43 % d'ici 2030 dans le but de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius<sup>2</sup>.

Desjardins a adopté un plan ambitieux en visant un bilan zéro émission nette sur ses activités de financement et d'investissement dans les secteurs du transport, de l'énergie et de l'immobilier d'ici 2040 (et d'ici 2050 pour tous les autres secteurs). En 2022, notre organisation a continué de contribuer à l'effort collectif pour une transition juste vers une économie sobre en carbone en adoptant de nouvelles cibles alignées sur la science pour ses fonds propres.

À titre de gestionnaire de portefeuille, DGIA a le rôle d'accompagner Desjardins dans l'atteinte de ses objectifs climatiques ambitieux. En outre, nos équipes IR et de stratégies quantitatives ont développé des indices alignés sur une trajectoire zéro émission nette. Rappelons aussi que DGIA est signataire de la *Net Zero Asset Manager Initiative*, qui nous engage à atteindre une cible de carboneutralité nette pour les fonds propres de Desjardins d'ici 2050. Des cibles intérimaires de 30 % et 50 % d'ici 2025 et 2030 respectivement (par rapport à 2020) ont également été fixées.

## Liens avec les objectifs de développement durable (ODD)

### EXEMPLES DE DOMAINES D'INVESTISSEMENT OU D'INTERVENTION



- Haute proportion d'électricité consommée provenant d'énergies renouvelables
- Émetteurs et actifs producteurs d'énergie renouvelable



- Efficacité énergétique élevée
- Technologies pour mitiger les émissions de GES
- Objectifs de zéro émission nette et cibles intérimaires alignées sur la science

<sup>2</sup> Source: UNFCCC. *Maintaining a clear intention to keep 1.5°C within reach*.

## INTÉGRATION DANS NOS PORTEFEUILLES

La gestion des risques climatiques et liés à la transition énergétique dans nos portefeuilles repose sur différents piliers. Tout d'abord, nous avons adopté une politique d'exclusion pour les émetteurs exposés au charbon thermique et n'ayant aucune stratégie crédible de transition et de sortie complète du charbon. Ensuite, nous avons adopté une nouvelle approche pour calculer l'empreinte carbone de nos portefeuilles en faisant appel aux meilleures pratiques de l'industrie et en utilisant des cibles basées sur la science selon les méthodologies du *Partnership for Carbon Accounting Financials* (PCAF) et de la *Science Based Targets Initiative* (SBTi).

En pratique, notre approche de réduction de l'empreinte carbone est hybride, dans la mesure où elle est cohérente avec nos engagements de réduction, mais également avec les pratiques des fournisseurs d'indices. Afin de faciliter le suivi de nos portefeuilles et le déploiement des stratégies par les gestionnaires, notre approche inclut des paramètres précis :

- Pour nos gestionnaires de portefeuille, des objectifs de réduction des émissions financées ont été fixés à 30 % d'ici 2025 et à 50 % d'ici 2030 (par rapport au niveau de 2020) afin de limiter la hausse des températures à 1,5 °C.
- Pour notre équipe IR, le suivi de l'atteinte des cibles de réduction selon les approches de la SBTi sera assuré en calibrant les objectifs suivant la réduction carbone des indices et en misant sur un indicateur de couverture de portefeuille pour évaluer le nombre d'entreprises qui s'engagent formellement à décarboner leur chaîne de valeur (émissions de portée 3).

Soulignons que DGIA offre une gamme complète de fonds négociés en bourse (FNB) visant une réduction de l'empreinte carbone par rapport à l'indice de référence, incluant un FNB sans exposition aux énergies fossiles, ainsi que plusieurs solutions gérées activement visant une faible intensité carbone en ayant recours à des filtres ESG négatifs. La [page 42](#) de ce rapport présente plus de détails sur les différentes solutions ESG offertes par DGIA.

## ÉTUDE DE CAS

### Une proposition d'actionnaires ouvre la porte à un dialogue sur la nécessité de maintenir les efforts face à la transition

Depuis plusieurs années, DGIA poursuit un dialogue avec une entreprise du secteur des énergies fossiles qui, malgré une bonne intégration ESG dans son modèle d'affaires, semble avoir ralenti l'élan de sa transition. Afin de donner suite à une proposition d'actionnaires demandant à l'entreprise d'établir des cibles alignées sur la science et d'adopter des objectifs relatifs aux émissions indirectes (portée 3), nous avons rencontré la direction pour bien comprendre sa stratégie d'ici 2030. Les dirigeants ont indiqué qu'accélérer leur transition nécessitait un changement radical du modèle de l'entreprise, tout en soulignant qu'ils calculent leurs émissions indirectes et évaluent une stratégie d'alignement. Ce dialogue nous a permis de conclure que la stratégie de l'entreprise n'était pas cohérente avec les meilleures pratiques mondiales et qu'elle pouvait investir davantage dans son programme de transition, ce qui nous a incités à voter « pour » la proposition. Nous avons discuté de l'équilibre entre la maximisation de la valeur pour les actionnaires et la pérennité de l'entreprise dans un monde faible en carbone.



## ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Dans le cadre de nos activités d'engagement et de vote, nous évaluons la stratégie des entreprises à l'égard de la lutte aux changements climatiques sous plusieurs angles :

- La solidité de la structure de gouvernance pour superviser l'intégration et le déploiement de la stratégie de lutte aux changements climatiques.
- La divulgation transparente et détaillée des émissions de GES.
- L'adhésion à une structure de divulgation reconnue.
- L'ambition d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050, avec des cibles de réduction à court et moyen terme.
- Une rémunération des dirigeants liée à des résultats mesurables en ce qui a trait aux critères ESG.
- Un plan de transition vers une économie sobre en carbone et le développement de nouvelles technologies vertes.

## EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Les propositions de type *Say on Climate* entraînent un vote consultatif sur la stratégie climatique et de transition des entreprises. En adoptant une telle pratique, une entreprise fait preuve de transparence quant à sa stratégie climatique et propose un vote consultatif à ses actionnaires sur sa stratégie. Après avoir pris de l'ampleur dans les assemblées d'actionnaires en 2021, la consultation sur le climat a gagné en popularité en 2022. Dans ce contexte, DGIA a pris l'initiative d'étudier les propositions de type *Say on Climate* pour ajuster ses politiques régissant l'exercice des *droits de vote par procuration*. Entre autres, nous supporterons désormais les votes consultatifs impliquant des cibles de réduction alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris. Cette mise à jour de notre politique formalise notre intention de soutenir l'intégration des changements climatiques dans le modèle d'affaires des émetteurs. Nos critères d'aide à la décision nous permettent d'analyser rigoureusement les propositions de type *Say on Climate* de façon à bien saisir les nuances et à nous assurer de soutenir celles qui sont cohérentes avec nos objectifs. Ainsi, nous votons généralement en faveur de ce type de proposition sauf dans les cas suivants :

- Le rapport n'est pas aligné sur un cadre de divulgation reconnu tel que celui du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD).
- Le rapport ne fournit pas les émissions indirectes de l'entreprise (portée 3).

- Les cibles de réduction ne sont pas alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris ou sur la science.
- Aucune cible intérimaire n'a été adoptée et divulguée.
- L'entreprise ne dispose pas d'une stratégie d'élimination progressive de l'utilisation et/ou de la production de combustibles fossiles.
- Les données d'émissions ne sont pas vérifiées par une source indépendante.
- Aucune reddition de comptes annuelle aux actionnaires n'est prévue.
- De nouveaux projets intensifs en combustibles fossiles ont été financés.
- Aucune reddition de comptes annuelle n'est présentée aux actionnaires.
- L'entreprise ne prévoit pas adopter des pratiques conformes aux grandes lignes énoncées précédemment.

## LES INITIATIVES QUE NOUS SOUTENONS



## NOS RÉALISATIONS EN 2022

- 101 dialogues sur l'enjeu de la transition vers une économie sobre en carbone avec des entreprises.
- 40% de réduction de l'empreinte carbone des fonds propres de Desjardins par rapport à leur indice respectif.
- 1,7 milliard de dollars en infrastructures d'énergie renouvelable.
- 1,9 milliard de dollars en obligations vertes et durables.
- Mise à jour de notre politique de droits de vote à la suite de notre analyse des propositions de type *Say on Climate* pour refléter nos nouvelles ambitions climatiques.
- Nous avons soutenu 39 propositions d'actionnaires portant sur la gestion des émissions de GES et la divulgation des risques liés aux changements climatiques.





# Développement d'une économie juste, équitable et inclusive

L'année 2022 a été riche en défis sociaux. L'inflation et les hausses de prix des denrées alimentaires et de l'énergie ont entraîné une crise du pouvoir d'achat à l'échelle mondiale et donné lieu à des émeutes dans une trentaine de pays. La vague de manifestations sans précédent sur les aliments, le carburant et le coût de la vie démontre que la sécurité alimentaire et énergétique est plus que jamais liée à la stabilité politique et sociale.

La dernière année fut également marquée par des bouleversements géopolitiques, comme la guerre en Ukraine, ayant eu des répercussions internationales. Face à ces déséquilibres et aux inégalités sans cesse croissantes, les efforts visant à bâtir une économie plus

juste et équitable doivent s'accroître. À cet effet, le rôle des investisseurs est primordial puisqu'ils disposent de leviers d'influence, par le biais de l'allocation de leurs actifs et de dialogues avec les émetteurs, les décideurs publics et les autres acteurs économiques.

## Liens avec les objectifs de développement durable (ODD)

### EXEMPLES DE DOMAINES D'INVESTISSEMENT OU D'INTERVENTION



- Création du travail et développement économique
- Employés engagés
- Sécurité au travail exemplaire
- Encadrement de la chaîne d'approvisionnement afin de veiller au respect des droits de la personne



- Politique, pratiques et cibles ambitieuses de représentation de la diversité à l'échelle de l'entreprise
- Encouragement des fournisseurs issus de la diversité



- Inclusion des communautés dans les prises de décisions
- Logements abordables
- Accès aux télécommunications en région éloignée

## NOTRE APPROCHE EN DROITS DE LA PERSONNE

Parce que nous croyons que les dirigeants doivent prendre en considération les intérêts de toutes les parties concernées pour maximiser la valeur de leur entreprise à long terme, nos analyses ESG prévoient la validation des pratiques d'affaires relatives au respect des droits de la personne et à la mobilisation des parties prenantes. À cet effet, nous nous assurons que les entreprises disposent des éléments suivants :

- Une structure de gouvernance assurant le respect des droits de la personne.
- Des politiques, des lignes de conduite et des processus de diligence raisonnable qui respectent les droits de leurs employés et de ceux inclus dans leur chaîne d'approvisionnement.
- Un cadre de consultation des parties prenantes pour assurer l'acceptabilité sociale des projets.

## ÉTUDE DE CAS

### Un engagement prometteur grâce à l'effort collaboratif des investisseurs

À la fin de l'année 2022, nous avons initié un plan d'engagement avec une société minière faisant face à plusieurs controverses sévères liées aux droits de la personne, relatives notamment à ses relations avec les communautés autochtones. Nous avons déployé un dialogue afin d'aider l'entreprise à mieux s'outiller en matière de diversité et d'inclusion et pour orienter ses efforts liés à la gestion des droits de la personne à l'échelle mondiale. Les dirigeants de l'entreprise ont démontré beaucoup d'ouverture lors du dialogue, mais les controverses demeuraient sévères et

démontraient un manque de prise en charge des questions liées aux droits de la personne et aux enjeux de sécurité, ainsi qu'un manque de transparence. Afin d'optimiser les chances de succès de ce dialogue, nous avons joint nos efforts à ceux d'autres investisseurs dans le cadre d'un engagement collaboratif pour accentuer la pression sur l'entreprise et assurer l'adoption de mesures concrètes afin d'atténuer les controverses et rendre la divulgation plus transparente. Ce dialogue se poursuit en montrant plusieurs signes positifs et laisse présager de belles retombées.



## NOTRE APPROCHE EN ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION (EDI)

Plusieurs études ont démontré une corrélation positive entre la performance financière d'une entreprise et la diversité de son conseil d'administration et de son équipe de direction<sup>3</sup>. Nous sommes particulièrement actifs concernant cet enjeu, comme en témoigne la participation de Desjardins dans le *Club des 30%*, notre soutien à la *déclaration d'investisseurs sur la diversité* initiée par l'Association pour l'investissement responsable (AIR) et notre implication dans l'initiative *Black North*. Chez DGIA, nous évaluons la performance des émetteurs en matière d'EDI en vérifiant notamment les éléments suivants :

- Existence de programmes pour encourager la diversité et la représentativité de différents groupes à tous les niveaux de l'entreprise.
- Pourcentage de femmes et de représentants des minorités ethniques et culturelles occupant des postes décisionnels dans tous les secteurs de l'entreprise.
- Existence de programmes de commandite ou de bourses susceptibles de contribuer à accroître le nombre de personnes issues de la diversité dans des domaines généralement dominés par des hommes.
- Mise en œuvre de moyens pour contrer les biais conscients et inconscients susceptibles de nuire au recrutement et à l'avancement des personnes issues de la diversité dans des postes décisionnels.

## NOTRE APPROCHE EN CYBERSÉCURITÉ

Les cyberattaques peuvent compromettre de façon importante le rendement des entreprises. Ainsi, nous accordons une attention particulière aux risques liés à la cybersécurité en couvrant quatre volets dans le cadre de nos évaluations ESG des émetteurs :

- Volonté et capacité d'intégrer les enjeux de cybersécurité dans la stratégie d'entreprise et engagement à émettre une divulgation de qualité.
- Culture de cybersécurité qui assure l'efficacité des processus en place.
- Processus clairs et mécanismes en place pour en assurer le respect et leur mise à niveau selon l'évolution des cyberattaques.
- Robustesse des processus en place afin d'assurer la continuité des affaires advenant une cyberattaque.

## NOTRE APPROCHE EN GESTION DU CAPITAL HUMAIN

Au-delà de représenter des coûts significatifs pour les entreprises, le capital humain est directement lié à leur productivité, leur capacité d'innovation et leur réussite. Dans le cadre de nos analyses ESG des sociétés, nous évaluons attentivement les politiques, les pratiques et les données liées à la santé et à la sécurité des employés ainsi qu'à la gestion de la main-d'œuvre, de même que les programmes pour attirer et retenir la main-d'œuvre.

## LES INITIATIVES QUE NOUS SOUTENONS



<sup>3</sup> Mckinsey & Company, MSCI, BCG, Deloitte, CIBC et gouvernement du Canada.

## ÉTUDE DE CAS

### Un engagement collaboratif fructueux pour atteindre une cible de diversité

En 2022, une entreprise du secteur minier a été identifiée par les investisseurs pour la sous-représentation féminine au sein de son conseil d'administration. DGIA a rapidement décidé de mener cet engagement de façon collaborative, en joignant ses efforts à ceux d'un autre membre du Club des 30 %. Nous avons abordé l'entreprise face à cet enjeu avec deux objectifs clairs : la convaincre de favoriser une plus grande diversité hommes-femmes dans le but d'atteindre 30 % de femmes dirigeantes et l'encourager à adopter une politique sur la diversité et l'inclusion assortie d'objectifs.

L'entreprise a démontré une belle ouverture et elle a rapidement remédié à la situation en atteignant 30 % de représentation féminine au sein de son conseil, une cible qu'elle comptait atteindre en 2024. Bien que cette nouvelle soit positive et qu'elle démontre l'effet de levier de la collaboration, nous aimerions porter ce dialogue plus loin en incitant la société à adopter une politique sur la diversité et l'inclusion et à inclure plus de femmes au sein des rôles de direction de l'entreprise, qui demeurent presque exclusivement occupés par des hommes.



### NOS RÉALISATIONS EN 2022

- 55 dialogues avec des entreprises sur le thème du développement d'une économie juste, équitable et inclusive.
- Appui à 92 % des propositions d'actionnaires visant les droits de la personne.
- Votes contre des mises en candidature de membres de comité pour 833 sociétés qui n'affichaient pas une représentation de 30 % de femmes sur leur conseil d'administration (soit 30 % des cas d'élection d'administrateurs et de directeurs de comités).
- Participation à titre d'investisseur principal et d'investisseur collaborateur à l'engagement « *Advance* » des PRI portant sur les droits de la personne et les enjeux sociaux.
- Participation à un panel sur la diversité et l'inclusion des institutions canadiennes dans le cadre de la Conférence canadienne 2022 de Responsible Investor.

# Protection de la biodiversité et du capital naturel

L'année 2022 a été marquée par un élan important de la biodiversité, qui est devenue le sujet de nombreuses conversations. La biodiversité est définie comme la variété et la variabilité des organismes vivants sur Terre, alors que le capital naturel est le stock de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables qui se combinent pour produire un flux d'avantages pour les personnes<sup>4</sup>. Le Forum économique mondial classe la perte de biodiversité et l'effondrement de l'écosystème comme le *quatrième risque mondial* des dix prochaines années. De plus, selon l'organisation, près de 50 % du PIB est modérément ou fortement dépendant de la nature, alors que le pourcentage restant est affecté dans une moindre mesure.

Le *Rapport Planète Vivante 2022* indique que les populations mondiales d'animaux sauvages ont diminué en moyenne de 69 % depuis 1970. Ce déclin se reflète également dans les ressources naturelles et les espaces vierges. À l'échelle mondiale, on constate une réduction de 47 % de la taille et de l'état des écosystèmes<sup>5</sup>. Cette crise a hissé la biodiversité au cœur des sujets abordés dans les conférences sur la finance durable. La double importance de la nature au sein de la finance est fondamentale, car notre incidence sur la nature est susceptible d'affecter nos dépendances à celle-ci.

Les emplacements géographiques représentent aussi des éléments dynamiques de biodiversité, comme l'Amazonie et les régions côtières, où la biodiversité est plus grande qu'ailleurs (versus un désert, par exemple) et où les changements doivent donc être appliqués plus rapidement.

<sup>4</sup> Source : <https://www.spglobal.com/esg/solutions/nature-risk-profile-methodology.pdf>

<sup>5</sup> Source : <https://globalcanopy.org/insights/insight/whats-next-for-biodiversity-data-in-the-finance-sector/>



## ALLER DE L'AVANT

L'élan de la biodiversité dans la recherche et les conférences a influé sur les initiatives et les groupes de travail axés sur ce thème ainsi que sur la façon dont les institutions financières peuvent agir. En 2022, nous

avons analysé 19 initiatives portant largement sur la nature afin d'identifier les plus pertinentes pour DGIA. Cette analyse approfondie nous a permis de parvenir aux conclusions suivantes :

INITIATIVES	CONCLUSIONS DE DGIA
<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#"><u>TNFD</u></a> Taskforce for Nature-related Financial Disclosures</li><li>• <a href="#"><u>FFB</u></a> Finance for Biodiversity Pledge</li></ul>	Initiatives à privilégier et à suivre de près.
<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#"><u>ENCORE</u></a> Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure</li></ul>	Initiative considérée comme un outil ou une base de données à utiliser.
<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#"><u>Nature Finance</u></a></li><li>• <a href="#"><u>PRI</u></a> Principles for Responsible Investment</li><li>• <a href="#"><u>PRB &amp; ILP</u></a> Principles for Responsible Banking &amp; Investment Leadership Platform</li><li>• <a href="#"><u>PBAF</u></a> Partnership for Biodiversity Accounting Financials</li><li>• <a href="#"><u>CPIC</u></a> Coalition for Private Investments in Conservation,</li><li>• <a href="#"><u>CISL</u></a> University of Cambridge Institute for Sustainability Leadership</li><li>• <a href="#"><u>Ceres</u></a> Land Use and Climate Working Group</li><li>• <a href="#"><u>SBTN</u></a> Science Based Targets Network</li></ul>	Initiatives jugées comme d'excellentes ressources pour approfondir notre compréhension.
<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#"><u>CBF</u></a> Consortium for Biodiversity Footprint</li><li>• <a href="#"><u>F@B</u></a> Finance@Biodiversity Community</li><li>• <a href="#"><u>Align</u></a> Aligning accounting approaches for nature</li><li>• <a href="#"><u>BIOFIN</u></a> The Biodiversity Finance Initiative</li><li>• <a href="#"><u>WEE</u></a> Biodiversity Finance Learning Coalition</li><li>• <a href="#"><u>B4B+ Club</u></a> Business for Positive Biodiversity Club</li><li>• <a href="#"><u>C4C</u></a> Capital for Climate</li><li>• <a href="#"><u>CFA</u></a> Conservation Finance Alliance</li></ul>	Initiatives non retenues en raison de leur accent local, de la lenteur de leur progression ou d'un manque d'information.

Ainsi, deux initiatives ont particulièrement retenu notre attention. La TNFD est un cadre de gestion et de divulgation, fondé sur la science et orchestré par le marché, qui permet aux organisations de signaler et d'agir sur l'évolution des risques liés à la nature. En version bêta à l'heure actuelle, le cadre évolue avec l'industrie pour s'assurer de sa pertinence.

Le FFB, l'engagement du milieu financier pour la biodiversité, est une initiative des institutions financières qui invite les dirigeants à s'engager pour protéger et restaurer la biodiversité. Nous présentons plus de détails sur cette initiative à laquelle DGIA a décidé de se joindre dans l'une des études de cas ci-dessous.

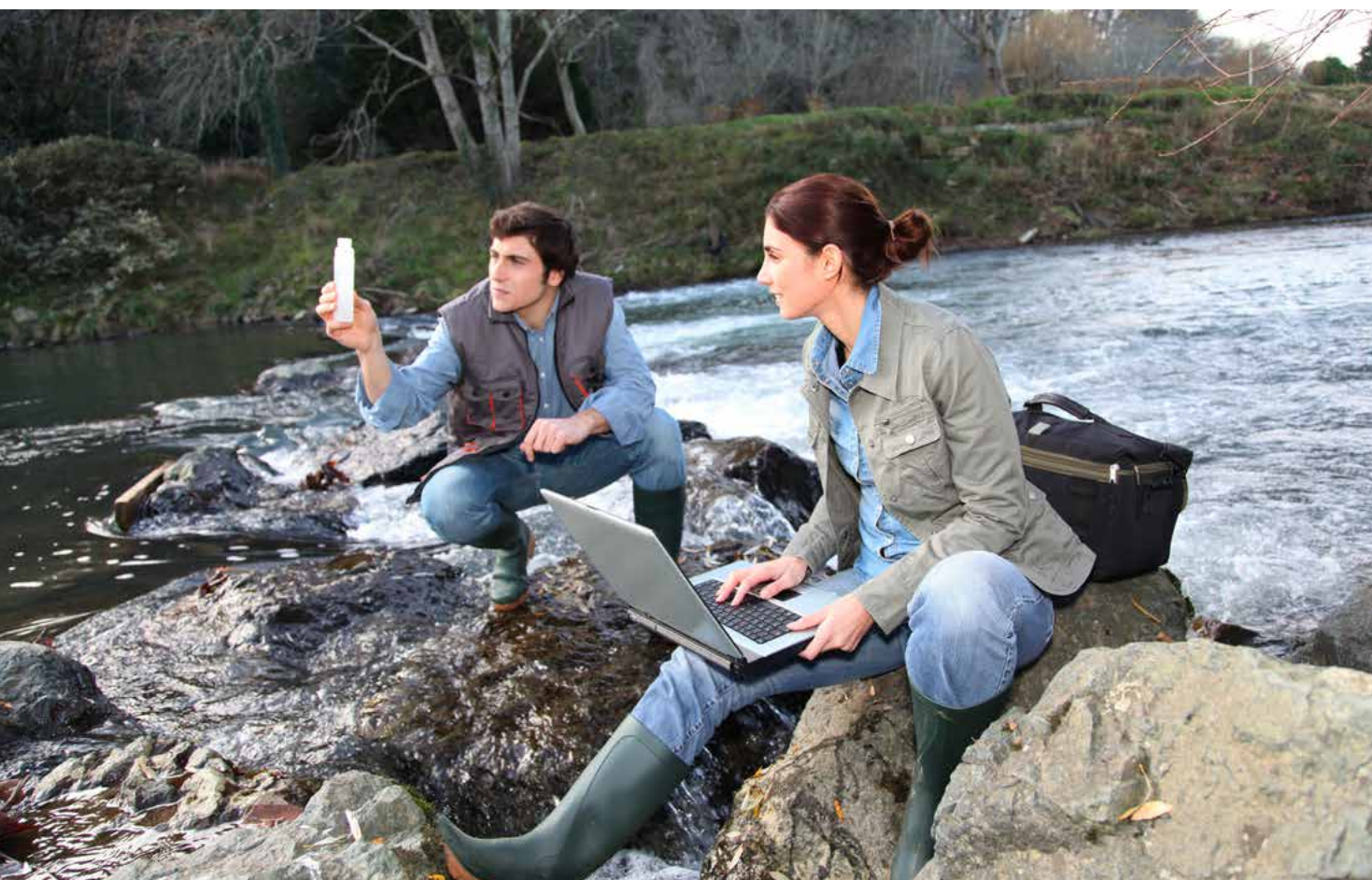
## LA COP15: UN MOMENT HISTORIQUE À MONTRÉAL

La quinzième Conférence des Parties (COP15) sur la biodiversité s'est tenue à Montréal en 2022. Il s'agissait de la deuxième partie de la conférence, la première s'étant tenue à Kunming en 2021. Celle-ci réunissait des délégués provenant de 196 pays en vue d'établir de nouveaux objectifs et un plan d'action pour la nature d'ici 2030 dans le but de mettre un terme à la perte de biodiversité et de renverser son déclin. Il s'agissait de la première édition à inclure une journée dédiée à la finance, à laquelle plus de 100 institutions financières ont participé. De nombreux thèmes sont revenus au cours de la conférence, notamment les points suivants :

- Le climat et la biodiversité ne sont pas deux sujets distincts. La protection de la nature et le renversement des effets négatifs constituent, ensemble, la solution aux changements climatiques.
- La collaboration est essentielle.
- Les communautés autochtones sont des intendants de la conservation des écosystèmes et doivent être reconnues en tant que telles.

- Attendre des données parfaites est le meilleur moyen de ne pas agir. Des données existent déjà; plus nous mesurerons les paramètres de biodiversité, plus cette quantité de données augmentera.

La conférence s'est terminée avec la signature du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité, qui réclame la réduction des impacts négatifs sur la biodiversité. Le cadre comprend quatre objectifs à long terme, dont le quatrième (objectif D) exige des méthodes d'application adéquates incluant les ressources financières, la capacité de bâtir, la coopération scientifique et la technologie. L'accord comprend également 23 cibles à atteindre d'ici 2030, dont la 15<sup>e</sup> demande aux entreprises et aux institutions financières de divulguer les risques et les répercussions en matière de biodiversité.



## NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ ET DE CAPITAL NATUREL

L'équipe IR de DGIA a identifié trois domaines d'intérêt liés à cet enjeu prioritaire :

1. Déforestation et réhabilitation des terres
2. Quantité et qualité de l'eau
3. Agriculture régénératrice et agro-industrie durable

Les mesures ESG pour ces trois domaines d'intérêt sont intégrées à notre grille interne d'évaluation des émetteurs et dans notre stratégie d'engagement. En outre, nous discutons de leur gestion des risques liés à la nature et leur demandons de fournir des exemples de leur stratégie zéro déforestation et de leurs procédés agricoles durables.

De plus, nous tenons compte des pratiques exemplaires en matière de biodiversité dans nos activités de vote par procuration. À titre d'exemple, nous avons soutenu une proposition d'actionnaires soumise à une entreprise du secteur de la consommation lui demandant de rendre compte de ses efforts pour éliminer la déforestation dans sa chaîne d'approvisionnement. En 2022, nous avons intégré de nombreuses initiatives, dont *Framing the Future for Nature*, de S&P Global, ainsi que les réunions du groupe de travail de Ceres sur l'utilisation des terres et le climat. Ces groupes de travail sont des sources de recherche qui abordent divers sujets nous permettant d'approfondir notre compréhension de la biodiversité.

## Liens avec les objectifs de développement durable (ODD)

### EXEMPLES DE DOMAINES D'INVESTISSEMENT OU D'INTERVENTION



- Production d'emballages recyclés
- Procédés agricoles non intensifs
- Processus industriel plus efficace



- Production à faible consommation d'eau
- Aquaculture et pêche durables
- Infrastructures de traitement de l'eau



- Engagement et pratiques visant à mettre un terme à la déforestation
- Pratiques durables de la chaîne d'approvisionnement



## ÉTUDE DE CAS

---

### Finance for Biodiversity

En 2020, l'initiative Finance for Biodiversity (FFB) a été lancée en Europe afin de rassembler des institutions financières et de les inviter à collaborer et à s'engager à protéger et restaurer la biodiversité. En décembre 2022, l'engagement regroupait 126 institutions financières provenant de 21 pays et représentant 18,8 billions d'euros en actifs. DGIA s'est jointe à l'initiative en novembre 2022, et s'engage à respecter les cinq principes suivants d'ici 2024 : collaborer et partager ses connaissances ; dialoguer avec les entreprises ;

comprendre notre impact ; établir des cibles ; et inclure nos avancées en matière de biodiversité dans notre rapport annuel. Même si ces engagements sont ambitieux à certains égards, ils sont essentiels pour encourager les institutions financières à limiter leurs impacts sur la biodiversité. En signant cet engagement, DGIA s'est également jointe à la Fondation FFB, qui rassemble des groupes de travail cherchant à aider les institutions financières à respecter leurs engagements.



## ÉTUDE DE CAS

### Un fournisseur de services se donne de grands moyens pour progresser

Depuis que la biodiversité gagne du terrain, les institutions financières et les organisations se tournent plus fréquemment vers des fournisseurs de services pour apprendre comment évaluer le risque écologique et déterminer les impacts des portefeuilles et des projets. Dans le cadre d'un dialogue avec un chef de file mondial en services professionnels, le chef des services écologiques a expliqué qu'en 2021, la société a fait l'acquisition d'un cabinet de consultation environnementale pour accroître son expertise. Depuis l'acquisition, le fournisseur a ajouté ces connaissances dans ses services et a intégré les impacts de ses projets

sur la biodiversité et les communautés. Il s'est doté d'objectifs clairs pour protéger la biodiversité, identifier les projets auxquels il souhaite participer et orienter ses discussions avec les clients. Par exemple, en matière d'inclusion de la biodiversité, le fournisseur a répondu à un appel de projet urbain en intégrant d'emblée la protection et la restauration des habitats impactés, alors que la biodiversité n'était pas une demande initiale du client. L'entreprise s'est taillée une place enviable en matière d'intégration de la biodiversité dans tous les projets d'infrastructures et est devenue un partenaire de choix dans les relations avec les communautés.



### LES INITIATIVES QUE NOUS SOUTENONS



### NOS RÉALISATIONS EN 2022

- Publication d'un article dans le magazine de l'AIR et de deux autres articles dans des revues à comité de lecture.
- Participation à un panel des PRI sur la nature et à un panel lors d'un événement de la COP15 à Montréal.
- Participation à l'initiative *Framing the Future for Nature* de S&P.
- Signature de l'engagement *Finance for Biodiversity Pledge*.
- 17 dialogues sur la protection de la biodiversité et du capital naturel avec des entreprises.

# Une approche incontournable pour réduire les risques, optimiser les rendements et générer des retombées positives

Pour DGIA, le leadership en matière d'investissement responsable ne se limite pas à intégrer les risques ESG au moment de la sélection de titres. Nous croyons que l'engagement est un levier essentiel pour les gestionnaires de portefeuille afin d'encourager l'adoption de pratiques responsables par les émetteurs.

Forts de notre pouvoir d'influence, nous misons sur la mobilisation des actionnaires pour mitiger les risques liés à nos investissements, optimiser nos rendements et générer des retombées positives pour les collectivités. L'exercice du droit de vote, les dialogues d'actionnaires et les interventions auprès de décideurs publics (voir la section Leviers d'influence) sont des mécanismes efficaces pour encourager les émetteurs à améliorer leurs pratiques en matière de développement durable.



### LES DIALOGUES, POUR PROMOUVOIR LES MEILLEURES PRATIQUES ESG

Les nombreux dialogues que nous entretenons avec les émetteurs permettent à notre équipe IR et à nos gestionnaires de mieux comprendre le modèle d'affaires des sociétés ainsi que leurs pratiques ESG. Dans certains cas, nos équipes vont jusqu'à visiter les entreprises pour évaluer des enjeux particuliers, comme les conditions de travail des employés. Les dialogues nous permettent également de formuler des recommandations pour améliorer la gestion des risques et repérer des occasions propres à l'organisation.



### LE DROIT DE VOTE, POUR TRANSMETTRE UN MESSAGE COHÉRENT AVEC NOS CONVICTIONS

Nous considérons que nous prononcer sur toutes les propositions soumises aux assemblées d'actionnaires des sociétés que nous détenons, conformément avec nos convictions et celles de nos clients, fait partie de notre devoir fiduciaire. DGIA accorde une attention particulière à l'exercice du droit de vote qui lui permet

de se prononcer sur les pratiques des entreprises de façon cohérente avec les valeurs de Desjardins et celles de ses partenaires.

En cohérence avec notre *Politique régissant l'exercice des droits de vote par procuration* et ses lignes directrices, nous n'appuyons pas les propositions qui sont trop contraignantes, qui ne tiennent pas compte des efforts de l'entreprise visée ou qui sont inadéquates pour celle-ci, ou encore non adaptées à sa réalité d'affaires. Par exemple, nous ne soutenons pas les propositions visant une entreprise ayant déjà une stratégie pour gérer l'enjeu concerné (ou prévoyant en adopter une). Avant de nous prononcer, nous prenons en considération le fond et la forme des propositions d'actionnaires déposées.

Dans un souci de transparence et de conformité, nous divulguons *les votes que nous avons exercés pour les FNB Desjardins* sur une base annuelle. Nous faisons également appel aux propositions d'actionnaires comme moyen de sensibiliser une entreprise et l'ensemble de ses actionnaires à une problématique ESG particulière. Chez DGIA, cette activité consiste à formuler une recommandation non contraignante, c'est-à-dire qui ne prescrit pas une action directe risquant de nuire à la gestion de l'entreprise.

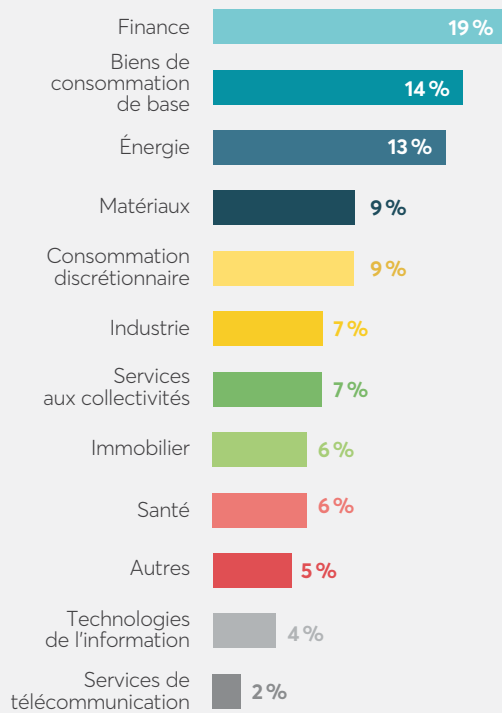
# Nos dialogues de 2022 en chiffres

Nombre d'interactions **141**

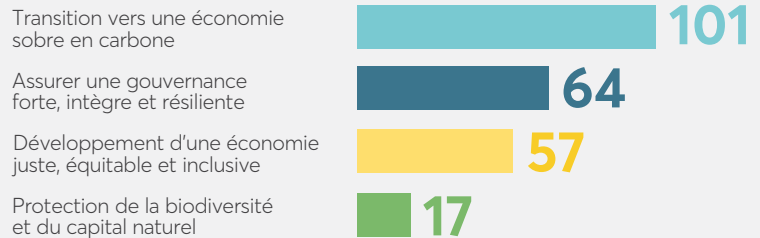
Nombre d'entreprises rencontrées **109**

Nombre de thèmes abordés **32**

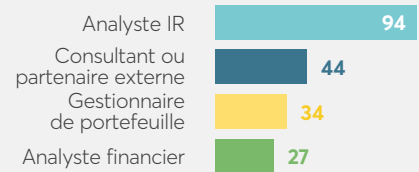
## Dialogues effectués par secteur industriel



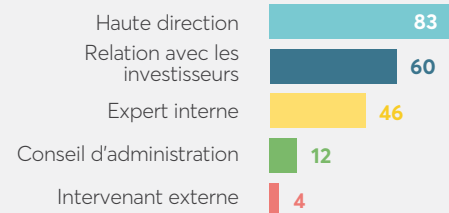
## Occurrence des thèmes ESG abordés lors des dialogues



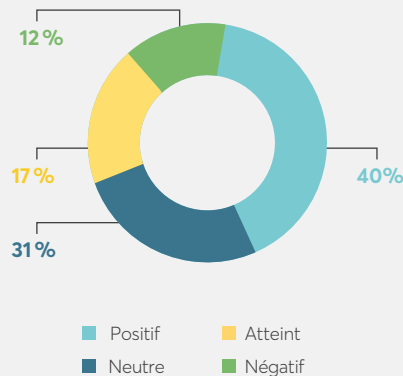
## Intervenants de DGIA présents lors des dialogues



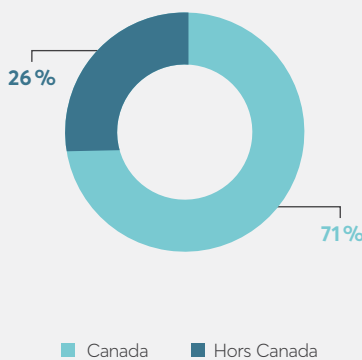
## Intervenants rencontrés lors des dialogues



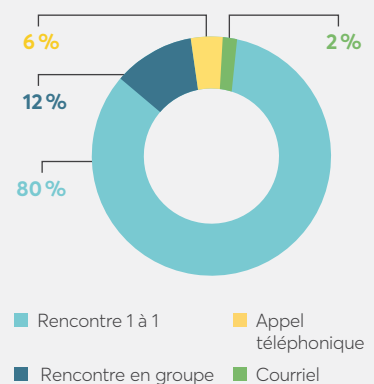
## Progrès sur les objectifs des dialogues



## Répartition géographique des entreprises rencontrées



## Dialogues par type de rencontre



# Nos votes de 2022 en chiffres<sup>6</sup>



DGIA a passé en revue **3 573** assemblées de sociétés par actions et **42 264** propositions soumises au vote des actionnaires



Votes en faveur des propositions soumises par la direction



Propositions concernaient l'élection d'administrateurs

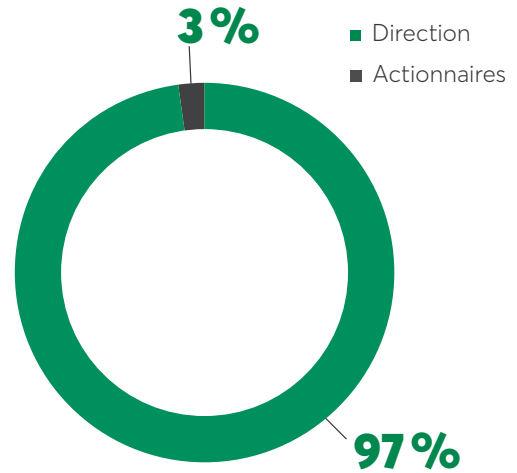


Appui des propositions soumises par les actionnaires

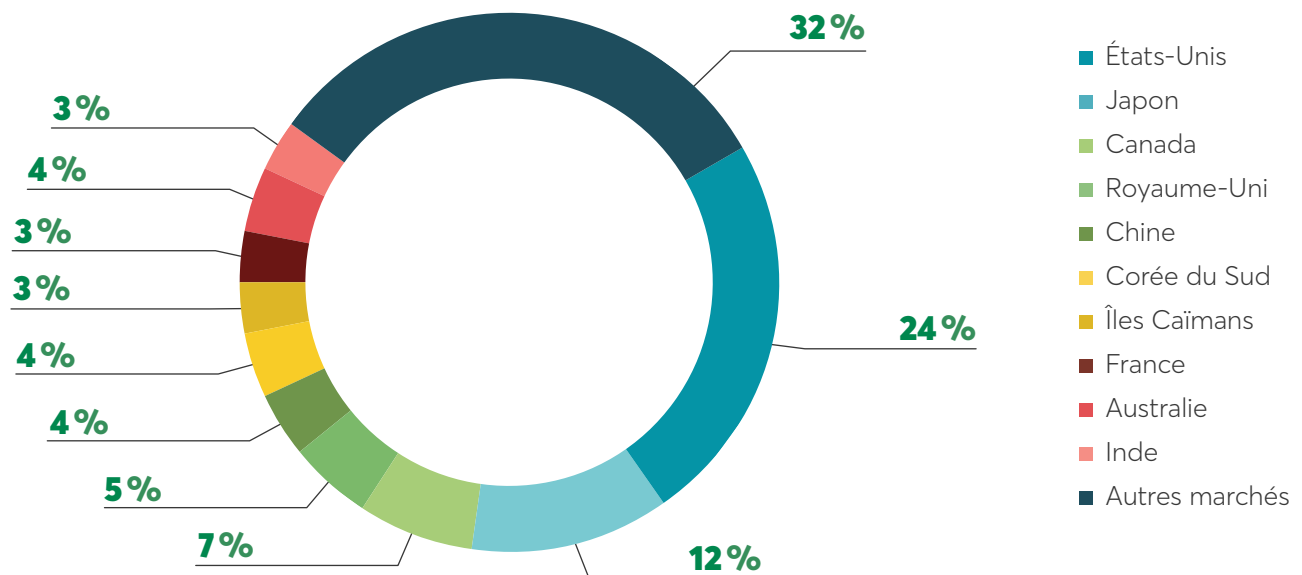


Appui des propositions concernant le régime de rémunération

## PROVENANCE DES PROPOSITIONS



## RÉPARTITION DES ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES PAR MARCHÉ À TRAVERS LE MONDE



<sup>6</sup> Les données sur l'exercice des droits de votes de 2022 n'incluent pas celles de la firme Hexavest, acquise en septembre 2021.

	CONTEXTE EN 2022	FAITS SAILLANTS DGIA
<b>DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION</b>	<p>La présence de femmes sur des conseils d'administration a continué d'augmenter en 2022. <b>Le nombre de sociétés du S&amp;P/TSX ayant une représentation féminine d'au moins 30 % est passé de 59 % à 68 %.</b> Depuis l'introduction des règles de divulgation sur le genre, le pourcentage de femmes occupant un siège sur le conseil d'administration des sociétés du S&amp;P/TSX est passé de 18 % en 2015 à 32 % en 2021. Depuis juin 2021, toutes les sociétés comptent au moins une femme sur leur conseil d'administration.</p>	<p>DGIA n'a pas soutenu les candidatures du président du comité des mises en candidature ou du président du conseil d'administration de <b>833 entreprises n'affichant pas une représentation féminine de 30 % sur son conseil d'administration</b> (ou au moins deux femmes selon les régions) ou n'ayant pas de plan d'action et de cibles crédibles à cet effet.</p>
<b>RÉGIME DE RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS</b>	<p><b>222 sociétés ont présenté un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Say on Pay),</b> dont 18 pour la première fois, ce qui représente la hausse la plus rapide des cinq dernières années. Le plus bas taux d'approbation reçu par une société a été de 24,4 % et trois sociétés ont reçu un taux d'approbation inférieur à 50 %.</p>	<p>DGIA a voté contre <b>55 % des propositions de type Say on Pay.</b> Les raisons d'opposition les plus courantes sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des indemnités de départ jugées excessives ;</li> <li>• la présence d'options d'achat d'actions au sein des dispositifs de rémunération incitative ;</li> <li>• un taux de dilution global des actions destinées à la rémunération des dirigeants supérieur à 10 %.</li> </ul>
<b>PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES</b>	<p>Au Canada, <b>58 propositions d'actionnaires ont été retirées,</b> contre 52 en 2021 et 18 en 2020. Ce nombre important reflète la présence de <b>dialogues constructifs</b> entre la direction et les auteurs de propositions. Une grande majorité (<b>91 %</b>) des propositions retirées portaient sur les enjeux environnementaux et sociaux. Selon <i>ISS</i>, la saison 2022 a fait l'objet du <b>plus grand nombre de propositions d'actionnaires</b> votées sur le marché canadien depuis une décennie.</p>	<p>DGIA a appuyé <b>92 % des propositions d'actionnaires relatives aux droits de la personne et 42 % de celles qui portaient principalement sur des enjeux environnementaux.</b></p>

# Une approche applicable dans tous les types de mandats

DGIA a développé une approche d'investissement responsable pouvant être intégrée dans l'ensemble des classes d'actifs, approches de gestion (active ou passive) et marchés (canadien ou mondial) gérés par ses gestionnaires et analystes. Les différents moyens que nous utilisons pour intégrer les pratiques ESG sont adaptés en fonction des mandats que nous gérons ainsi que des objectifs et priorités de nos clients. Nous avons bâti un modèle d'intégration qui permet à nos équipes d'identifier les facteurs de risque propres à chaque secteur et à chaque entreprise, en s'inspirant notamment des normes du Sustainable Accounting Standards Board (SASB).

Ensemble, nos spécialistes en investissement responsable et nos équipes de gestion collaborent pour analyser les pratiques ESG des émetteurs et des actifs, en s'attardant aux controverses majeures dans lesquelles certains d'entre eux sont impliqués et, plus important, à la manière dont ils gèrent les risques

qui en découlent. Nos recherches et analyses des pratiques ESG des émetteurs et des actifs s'appuient sur diverses sources de données spécialisées provenant de fournisseurs reconnus, comme MSCI, ISS, Refinitiv et Trucost.

## Le modèle d'intégration ESG de DGIA



## **NOUS EXCLUONS LES SECTEURS CONTROVERSÉS**

Nous nous inspirons du *Pacte mondial des Nations Unies* (PMNU) pour appliquer un premier filtre d'exclusion normative à tous nos portefeuilles. Des exclusions supplémentaires peuvent ensuite être appliquées en fonction des objectifs et des préférences de nos différents partenaires et clients.

## **NOUS INTÉGRONS LES CRITÈRES ESG DANS LA RECHERCHE**

En complément à l'analyse financière, les pratiques et performances ESG des émetteurs et des gestionnaires d'actifs sont considérées afin de mesurer les risques et de repérer les occasions susceptibles d'avoir une incidence sur la valeur des placements à long terme. Ils tiennent compte des facteurs matériels propres à chaque secteur en s'inspirant notamment des normes SASB et des Objectifs de développement durable (ODD). Les considérations ESG sont intégrées dans le processus de sélection de titres, selon une méthodologie de filtrage positif ou négatif, ou selon notre classement ESG interne qui accorde un pointage entre 0 et 10 aux émetteurs. Ce pointage ESG fait partie des variables utilisées lors de la construction de portefeuille.

## **NOUS FIXONS DES OBJECTIFS ESG PRÉCIS**

En fonction des mandats qui nous sont confiés, nous intégrons une dimension ESG dans nos objectifs de construction de portefeuille. Des cibles de décarbonation et/ou de notation ESG sont ajoutées aux objectifs de placement de certaines de nos stratégies. Nos gestionnaires intègrent ces objectifs dans leur processus d'investissement, sans pour autant sacrifier les objectifs financiers.

## **NOUS VISONN À ÊTRE ACTIVEMENT ENGAGÉS AUPRÈS DES ÉMETTEURS, DES PARTENAIRES ET DES DÉCIDEURS**

L'exercice des droits de vote, les dialogues avec les entreprises et les interventions auprès de décideurs publics sont des leviers fondamentaux pour inciter les émetteurs à améliorer leurs pratiques en matière de développement durable. Cet engagement est aussi exercé auprès de nos partenaires, comme les gestionnaires immobiliers ou les co-investisseurs, afin d'accélérer la prise en charge des considérations ESG.

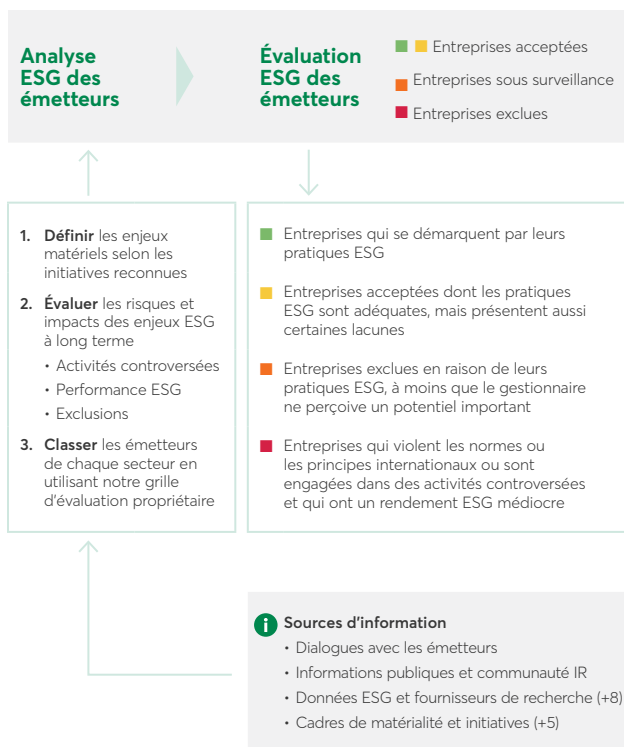




# Une méthodologie rigoureuse et une grille d'évaluation ESG développée par nos experts

Nos équipes s'appuient sur une méthodologie propre à DGIA pour intégrer les critères ESG dans la gestion de nos portefeuilles. Notre grille interne de notation ESG permet de définir les enjeux matériels pour chaque industrie et de catégoriser les émetteurs selon quatre niveaux : deux niveaux admissibles à l'investissement (l'un pour les émetteurs qui se démarquent et l'autre pour ceux ayant des pratiques adéquates mais présentant quelques lacunes), un niveau nécessitant une surveillance et une stratégie d'engagement, et un dernier niveau correspondant à ceux présentant des risques trop élevés pour être inclus dans nos portefeuilles.

## GRILLE DE CLASSEMENT ESG DE DGIA



## NORMES INTERNATIONALES AUXQUELLES LES PRATIQUES ESG DE DGIA SONT ALIGNÉES



### Pacte mondial des Nations Unies

## UNE GAMME DE STRATÉGIES ESG ET UNE APPROCHE SUR MESURE

Bien que nos convictions en matière d'investissement durable nous incitent à adopter des pratiques ESG pour l'ensemble de nos activités d'investissement, DGIA comprend la nécessité d'offrir des solutions adaptées aux besoins spécifiques des investisseurs. Afin de maintenir des relations de confiance à long terme avec nos clients, nous prenons le temps de comprendre leurs besoins et leurs préoccupations en matière d'investissement responsable. Nous accompagnons nos clients dans leur propre démarche d'investissement responsable en proposant une gamme variée de stratégies en IR et en offrant des conseils pour développer des solutions sur mesure, adaptées selon les objectifs et les contraintes de chacun.

## Portrait des différentes solutions d'investissement responsable de DGIA

STRATÉGIE	APPROCHE D'INVESTISSEMENT	Exclusions				Intégration dans l'analyse fondamentale et quantitative	Filtrage positif selon la notation ESG et/ou métrique ESG	Engagement actionnarial		Approche climatique
		Alignées sur le PMNU	Charbon	Énergie fossile	Autres exclusions			Dialogues	Votes	
Fonds privé GPD Actions canadiennes IR	Active	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	Active	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Fonds Actions et obligations corporatives canadiennes - décarbonisation	Active	✓	✓			✓		✓	✓	✓
Fonds Actions canadiennes dividendes élevées	Quantitative	✓	✓					✓	✓	✓
FNB Desjardins IR Mondial multifacteurs sans réserves de combustibles fossiles	Quantitative multifactorielle	✓	✓	✓			✓		✓	✓
Fonds DGIA Infrastructures privées mondiales	Active	✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓
Fonds Placements immobiliers	Active	✓	✓			✓		✓		
Fonds Actions mondiales ESG systématique	Active (quantitative)	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Fonds Marchés émergents ESG systématique	Active (quantitative)	✓	✓			✓			✓	

Les pages qui suivent présentent, à titre illustratif, quelques exemples des processus d'intégration ESG utilisés par nos gestionnaires de portefeuille dans le cadre de leur mandat de gestion.

# Les nouveaux indices Desjardins ESG

Au cours de la dernière année, les équipes IR et de stratégies quantitatives de DGIA ont travaillé conjointement afin de développer des indices de référence permettant l'intégration des critères ESG. Ces indices aident à aligner les portefeuilles de placement sur les ambitions en matière de gestion des risques climatiques et de prise en considération des risques et occasions ESG dans l'ensemble des décisions d'investissement.

## NOTRE MÉTHODOLOGIE ARTICULÉE EN FONCTION DE TROIS AXES

---

**1. Exclusion de secteurs controversés**

Nos indices ESG délimitent l'univers d'investissement pour les gestionnaires de portefeuille en excluant, entre autres, les émetteurs dont les activités sont liées aux armes controversées, à la production de tabac et au charbon thermique.

**2. Décarbonation des portefeuilles de placement par rapport à l'année de référence 2020**

Les nouveaux indices sont alignés sur les cibles de décarbonation de Desjardins en matière d'émissions financées (et sur les cibles intérimaires de DGIA : réduction absolue de 30 % d'ici 2025 et de 50 % d'ici 2030 pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050).

**3. Évaluation des pratiques ESG des émetteurs**

La construction des indices intègre la grille d'évaluation ESG propriétaire de DGIA. Les émetteurs canadiens que nous classons dans le niveau présentant des risques trop élevés pour être inclus dans nos portefeuilles sont exclus de l'univers. Pour les émetteurs internationaux, nous utilisons une approche systématique pour exclure les émetteurs dont les pratiques ESG sont jugées déficientes selon DGIA.

---

## POURQUOI CRÉER DES INDICES ESG?

En développant nos propres indices de référence ESG, nous mettons un nouvel outil à la disposition de nos gestionnaires de portefeuille pour les aider à intégrer l'IR dans leur processus d'investissement. Tout en étant basés sur les univers représentatifs d'indices de marché sous-jacents reconnus, ils sont construits en ayant recours à diverses contraintes de risque financier, comme la neutralité sectorielle et la pondération maximale par titre.

Les indices de référence sont des repères incontournables pour évaluer la performance des gestionnaires de portefeuille. Or, les contraintes ESG de certains mandats

altèrent significativement l'univers d'investissement par rapport à l'indice de référence traditionnel. C'est notamment le cas des portefeuilles alignés sur une trajectoire de carboneutralité reflétant un horizon de placement à long terme. Les indices Desjardins ESG offrent des mesures de comparaison plus cohérentes pour évaluer le travail des gestionnaires et pour mesurer l'impact des décisions ESG sur la performance.

Au cours des prochains mois, nos équipes miseront sur les efforts qu'elles ont déployé pour concevoir ces indices ESG afin de lancer des solutions de placement. Un projet prometteur à suivre.

## Les 10 indices Desjardins ESG

- 1 ACTIONS CANADIENNES
- 2 ACTIONS AMÉRICAINES
- 3 ACTIONS INTERNATIONALES
- 4 ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS
- 5 ACTIONS MONDIALES
- 6 ACTIONS CANADIENNES PRIVILÉGIÉES
- 7 OBLIGATIONS CANADIENNES DE SOCIÉTÉS
- 8 OBLIGATIONS CANADIENNES COURT TERME
- 9 OBLIGATIONS CANADIENNES MOYEN TERME
- 10 OBLIGATIONS CANADIENNES LONG TERME

# Revenu fixe : des outils spécialisés élaborés à l'interne et en constante évolution

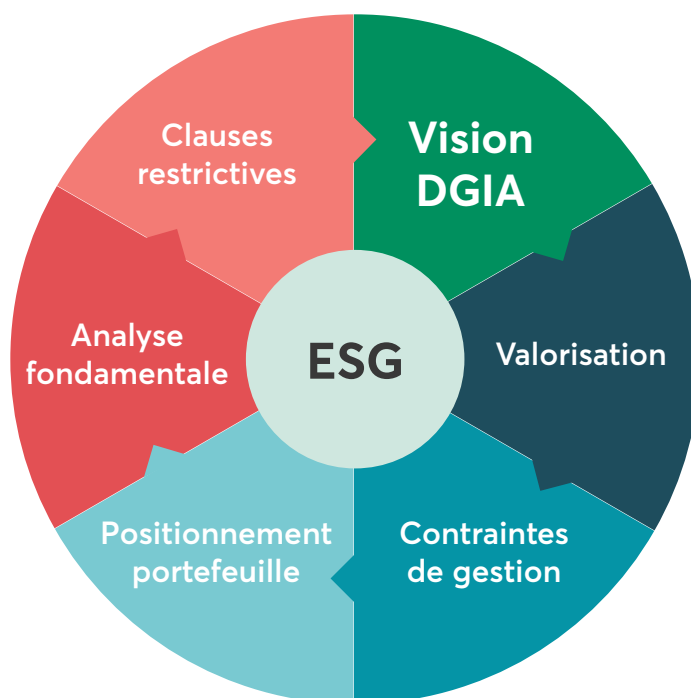
En date du 31 décembre 2022, DGIA gérait près de 58 milliards\* de dollars d'actifs en revenu fixe, répartis dans des portefeuilles ayant des objectifs financiers ainsi que des exigences fiscales, réglementaires et comptables variées. L'équipe de gestion déploie ces actifs dans diverses catégories de titres à revenu fixe (obligations fédérales, provinciales, municipales, corporatives et actions privilégiées) dans une géographie principalement canadienne, et utilise une approche d'investissement basée sur l'analyse fondamentale.

## UN PROCESSUS D'INTÉGRATION ESG QUI MISE SUR UNE COLLABORATION ÉTROITE ET EFFICACE

L'une des principales étapes de notre processus interne d'analyse du crédit obligataire comprend une analyse fondamentale des émetteurs ciblés, en mettant l'accent sur la qualité du crédit et le risque d'affaires, incluant les critères ESG qui pourraient avoir des conséquences importantes sur l'émetteur ou le secteur.

Les cotes ESG internes pour les émetteurs sont partagées par l'équipe IR avec l'équipe de revenu fixe afin d'être intégrées dans l'analyse des titres et la construction de portefeuille. Nos spécialistes en IR révisent sur une base annuelle leurs priorités en matière d'engagement auprès des émetteurs de dette dans leur programme de dialogue. En général, les analystes de l'équipe de revenu fixe et l'équipe IR de DGIA préparent et effectuent les dialogues conjointement.

## Les étapes de DGIA pour l'analyse de crédit



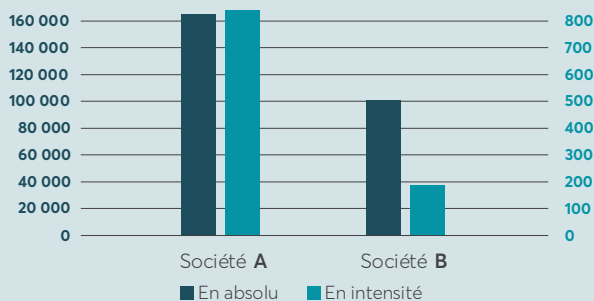
\*Source: DGIA, 31 décembre 2022

## ÉTUDE DE CAS

### Projet d'analyse de l'impact climatique des obligations vertes

En 2022, nous avons entamé des travaux afin de cerner l'impact climatique des différentes obligations vertes de notre portefeuille. Notre analyse, qui inclut les émissions en absolu et en intensité, nous permettra de déterminer quels investissements se traduisent par les plus importantes réductions de GES et guidera notre prise de décisions. Jusqu'ici, notre examen préliminaire nous a notamment permis de déceler deux enjeux : le manque de données précises, comparables et fiables, ainsi que le manque de reddition de comptes transparente sur l'utilisation des fonds (*use of proceeds*). À titre d'exemples, plusieurs émetteurs divulguent seulement les réductions associées à une partie des projets financés, certaines données se contredisent et les horizons de réduction de GES sont parfois flous sur la période concernée. Nos analyses ont tout de même mené à des constats intéressants. En comparant deux obligations vertes, l'une émise par une entreprise du secteur de l'énergie, l'autre par une entreprise de transport, nous avons constaté que le projet d'efficacité énergétique financé par le premier émetteur entraînait des GES évités beaucoup plus importants que le projet de transport en commun financé par le second émetteur.

#### GES évités (tCO<sub>2</sub>e par émission)



Source: DGIA 2022



**GENEVIÈVE BACHAND**

Analyste principale Crédit corporatif

*En 2022, les nouvelles émissions d'obligations durables ont totalisé près de 815 milliards de dollars américains. Cette contraction par rapport à 2021 a été causée par l'incertitude macroéconomique et le resserrement monétaire. Une reprise des nouvelles émissions est attendue en 2023; celle-ci sera notamment alimentée par des initiatives politiques et des investissements en adaptation climatique.*



**FRANCIS SCOTT**

Gestionnaire de portefeuille

*Bien que le marché canadien connaisse une bonne croissance des émissions en obligations durables, nous aimerions avoir une meilleure diversité d'émetteurs présente dans notre marché domestique. Compte tenu de la concentration de l'économie canadienne dans le secteur énergétique, nous encourageons l'émergence d'obligations de transition, car nous sommes des vecteurs de changement.*



## NOTRE CADRE D'ANALYSE POUR LES OBLIGATIONS DURABLES

DGIA est un acteur d'envergure sur le marché canadien des obligations durables, avec 1,9 milliard de dollars investis dans ce type d'émission au 31 décembre 2022\*. Nos équipes possèdent une expertise reconnue et sont souvent consultées par les intervenants du marché canadien des capitaux. Nous avons récemment déployé un cadre interne d'évaluation des obligations durables afin d'identifier les éléments clés d'analyse, les assises pour nos dialogues avec les émetteurs et les étapes essentielles pour le suivi de ce type d'obligation. Même si une obligation peut être considérée comme durable par le marché, elle ne l'est pas nécessairement pour DGIA. Ce cadre d'analyse nous permet donc de définir l'admissibilité des obligations durables en tenant compte de divers critères, comme la qualité de crédit de l'émetteur, sa cote ESG et ses projets financés non reliés à des activités controversées.

## NOS RÉALISATIONS EN 2022

- Retombées pour le Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes:
  - réduction de 78 % de l'intensité carbone par rapport à l'indice FTSE TMX (pour la portion investie en obligations corporatives seulement);
  - dialogues avec des émetteurs représentant 34 % des actifs en portefeuille.
- 1,9 milliard de dollars en obligations durables dans nos portefeuilles obligataires.
- Développement d'une méthodologie d'évaluation des retombées des obligations durables.
- Partenariat avec PolyFinances dans le cadre d'une recherche sur les obligations de long terme et les énergies fossiles.

\*Source: DGIA, 31 décembre 2022

## Exemples de critères d'analyse ESG utilisés par DGIA pour l'évaluation des obligations durables

PILIER	CRITÈRES
Engagement de l'émetteur	Les obligations durables liées à des engagements climatiques doivent afficher des objectifs alignés sur l'Accord de Paris et des cibles alignées sur la science.
Sélection et utilisation des fonds	Les obligations vertes doivent être alignées sur la taxonomie du <i>Climate Bond Standard</i> .
Gestion des fonds levés	Nous préconisons fortement un audit externe pour le suivi et l'allocation des fonds.
Rapport de suivi	Nous favorisons les indicateurs d'impact quantitatifs, appuyés par la science et en lien avec les objectifs de développement durable des Nations Unies.

# Actions canadiennes : l'engagement actionnarial comme levier fondamental d'intégration

DGIA possède une grande expertise des marchés boursiers, notamment du marché boursier canadien. Notre équipe d'actions canadiennes fait appel à l'analyse fondamentale et à l'analyse des tendances dans le cadre de son processus de sélection de titres. Nos gestionnaires et analystes dédiés à cette classe d'actifs ont raffiné leur expertise en intégrant dans leurs analyses les enjeux ESG matériels propres à chacun des secteurs de l'économie et en collaborant étroitement avec l'équipe IR de DGIA.

## LES CRITÈRES ESG EN COMPLÉMENT NATUREL DE L'ANALYSE FONDAMENTALE TRADITIONNELLE

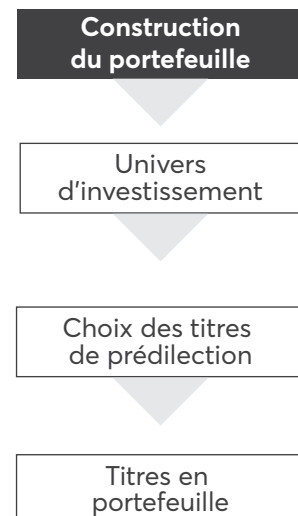
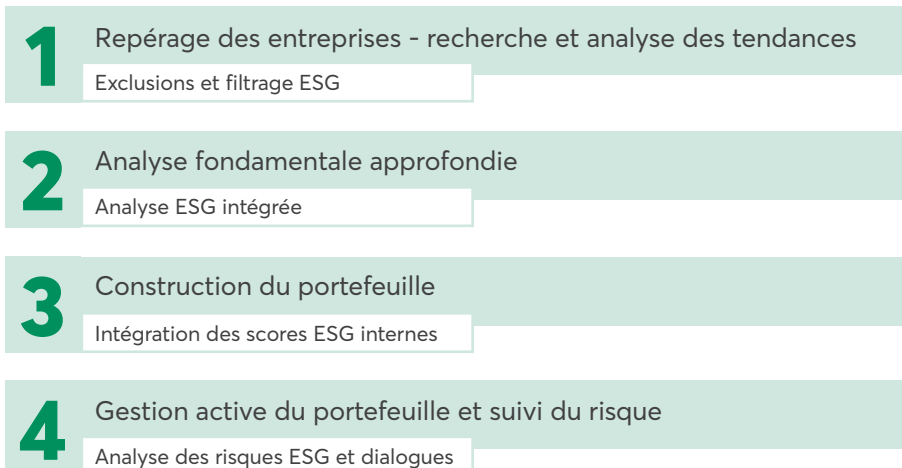
Notre processus d'investissement repose sur une approche agile et clairement définie qui permet à notre équipe de s'adapter rapidement aux conditions changeantes du marché. Nous croyons que notre approche fondée sur l'analyse fondamentale et le sentiment des investisseurs, tout en intégrant les analyses de notre équipe IR, permet de déterminer les meilleures entreprises pour générer de la valeur ajoutée.

Notre analyse fondamentale vise à identifier des entreprises de qualité qui présentent un avantage concurrentiel clair par rapport à leurs pairs, une bonne santé financière et une équipe de direction solide. Nous veillons à identifier une thèse d'investissement

solide et des catalyseurs qui favoriseront la croissance à long terme. Nos gestionnaires analysent également le sentiment des investisseurs pour identifier les bons points d'entrée et de sortie et ajuster leurs positions.

L'incorporation des critères ESG fait partie intégrante du processus d'investissement. Les gestionnaires s'assurent que les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance sont pris en compte lors de leur sélection de titres grâce aux notations ESG fournies par les spécialistes de l'équipe IR de DGIA selon leur méthodologie interne. Cette démarche collaborative inclut également les dialogues avec les entreprises.

## Processus d'investissement en actions canadiennes de DGIA





## LE PARCOURS D'UNE ENTREPRISE COTÉE EN BOURSE VERS LES PORTEFEUILLES D' ACTIONS DE DGIA

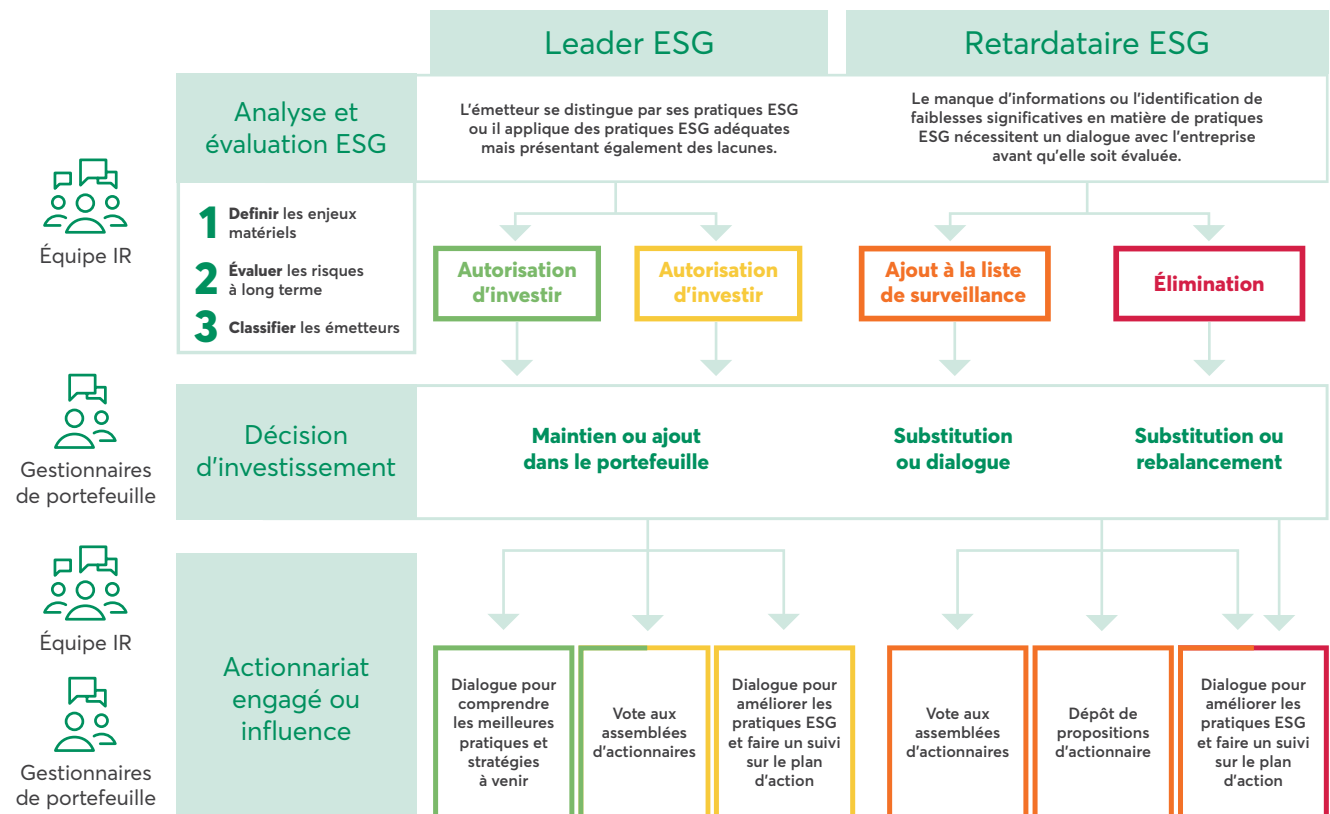
Chaque secteur de l'économie, voire chaque entreprise, s'expose à des risques ESG particuliers. Notre équipe IR utilise une méthodologie d'évaluation interne qui tient compte de ces risques et de leurs conséquences sur la valeur à long terme des investissements. Son analyse mène à un classement des émetteurs selon quatre catégories :

Ce classement est mis à la disposition de nos gestionnaires de portefeuille, ce qui leur permet de facilement intégrer les facteurs ESG dans leurs analyses.

CATÉGORISATION DES ENTREPRISES	
<b>ADMISSIBLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entreprises ayant des pratiques ESG exceptionnelles</li> <li>Entreprises dont les pratiques ESG sont adéquates, mais présentent certaines lacunes</li> </ul>
<b>SOUS SURVEILLANCE</b>	Entreprises exclues en raison de leurs pratiques ESG, à moins que le gestionnaire ne perçoive un potentiel important
<b>EXCLUES</b>	Entreprises qui violent les normes ou les principes internationaux en raison d'activités controversées ou de piètres résultats ESG

Le schéma ci-dessous illustre les différents parcours possibles d'un émetteur dans notre processus de construction de portefeuille et nos programmes d'engagement actionnarial. Ainsi, une société admissible, mais présentant certaines lacunes en matière de pratiques ESG, pourra être incluse dans

nos portefeuilles puis rencontrée dans le cadre d'un dialogue. À l'inverse, une société « sous surveillance » sera soit substituée, soit conservée, mais incluse dans notre programme d'engagement actionnarial afin d'être incitée à améliorer ses pratiques ESG.



## ÉTUDE DE CAS

### Une intégration ESG basée sur un modèle d'affaires durable

Nous avons ajouté dans certains de nos portefeuilles une position dans une entreprise industrielle en raison des services qu'elle offre en matière de gestion de l'eau, un enjeu prioritaire pour plusieurs communautés à l'échelle mondiale. Par son modèle d'affaires, cette entreprise présente donc le potentiel de générer des retombées positives et durables pour la société. Des recherches scientifiques récentes ont soulevé des préoccupations pour la santé humaine et l'environnement en identifiant des contaminants « éternels », comme les polyfluoroalkylés (PFAS), qui sont issus de la fabrication de plusieurs biens de consommation ayant des caractéristiques antitaches et imperméables. Ces contaminants se retrouvent dans l'eau potable de plusieurs régions. L'entreprise que nous avons ajoutée en portefeuille a développé un processus pour limiter la présence des PFAS dans le système d'aqueduc municipal. Ainsi, elle offre des solutions d'urgence et mobiles pour répondre adéquatement aux enjeux de santé de la population à court et long terme. Cet exemple illustre non seulement l'intégration de l'analyse ESG dans le processus de décisions d'investissement, mais aussi l'importance de la raison d'être des émetteurs et de leurs retombées positives pour la société.



### NOS RÉALISATIONS EN 2022

Retombées pour le Fonds GPD Actions canadiennes IR :

- Réduction de 36 % de l'intensité carbone par rapport à l'indice S&P/TSX.
- Dialogues avec 78 % des sociétés en portefeuille.



**PASQUALE  
POSTIERARO**

Gestionnaire  
de portefeuille

*Bien que les entreprises qui composent l'univers d'investissement des marchés développés soient plus matures en matière de pratiques durables, cette classe d'actifs regorge de défis ESG. Du côté de l'environnement, l'intégration d'une stratégie liée aux changements climatiques dans le modèle d'affaires des émetteurs est devenue essentielle dans une vision à long terme. Pour le volet social, les relations avec les communautés, notamment les Premières Nations, ont donné lieu à plusieurs controverses ayant eu des impacts sociaux matériels au cours des dernières années. Finalement, une gouvernance saine, transparente et imputable demeure un pilier incontournable pour une croissance durable de la valeur d'une entreprise.*



**ANNE PERREAULT**

Gestionnaire de  
portefeuille principale

*Lors de la sélection des titres, nous favorisons les émetteurs affichant un momentum ESG positif. Les analyses ESG des équipes IR ainsi que les dialogues que nous conduisons avec les entreprises nous permettent non seulement de comprendre la vision de l'entreprise, mais également d'apprécier le sérieux accordé par la haute direction aux pratiques ESG et l'alignement des initiatives avec ce qui est communiqué. Cette approche nous permet souvent d'identifier des occasions d'investissement, c'est-à-dire des entreprises dont les pratiques IR s'améliorent sans que ce soit encore reflété dans les pointages utilisés par l'industrie.*



# Actions de marchés émergents : l'art de gérer des risques ESG extrêmes

Au cours des dernières années, nos gestionnaires de portefeuille dédiés à la gestion des actions de marchés émergents ont développé une expertise pointue pour gérer les enjeux ESG, souvent extrêmes, propres aux pays émergents et à leurs entreprises. Au niveau environnemental, les plus gros pollueurs de la planète sont maintenant les pays émergents, et leurs populations en sont également les plus grandes victimes. Au niveau social, les inégalités sont, en général, beaucoup plus flagrantes dans les marchés émergents, notamment en ce qui a trait aux conditions de travail. Dans certains pays, elles sont parfois considérables et empêchent un développement stable et durable de l'économie. Or, la stabilité est vitale dans les pays qui dépendent beaucoup des investissements étrangers. Enfin, au niveau de la gouvernance, la corruption est parfois généralisée à l'ensemble d'un pays, ce qui est destructeur de valeur pour les sociétés cotées de ces marchés.

## UNE INTÉGRATION TOUT AU LONG DU PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Nos gestionnaires de marchés émergents appliquent un style de gestion top-down, qui implique que la plupart des décisions d'investissement concernent des thèmes, des pays, des secteurs et des devises. Il est donc indispensable d'intégrer les facteurs ESG en amont dans leur analyse. Acheter un panier de banques

brésiliennes, par exemple, nécessite de connaître et d'évaluer les risques ESG du Brésil et en particulier du secteur bancaire dans ce pays, plutôt que les risques de chaque banque. Cela dit, les risques ESG associés à une banque spécifique peuvent également être pris en compte dans le processus de sélection de titres.



## ÉTUDE DE CAS

### La lutte de pouvoir sans fin de l'Afrique du Sud

L'Afrique du Sud a connu de fortes pluies ayant causé des inondations et des glissements de terrain en décembre 2021 et en avril 2022, nuisant à sa capacité de production d'énergie. Selon World Weather Attribution, les inondations de cette intensité sont deux fois plus probables en Afrique du Sud en raison du réchauffement climatique. Sur le plan social, le pays affiche les inégalités de revenu les plus élevées au monde selon la *Banque mondiale*. Les grèves syndicales sont récurrentes, ce qui pèse davantage sur la disponibilité de l'électricité et plusieurs incidents de sabotage de matériel électrique se sont produits au cours de la dernière année. En ce qui concerne la gouvernance, le pays est aux prises avec l'immobilisme politique et la corruption. Ce contexte défavorable a entraîné des retards dans les projets d'expansion et d'entretien d'*Eskom*, ainsi que des dépassements de coûts qui ont accru la vulnérabilité du système de production d'électricité du pays. L'impact de tous ces facteurs a culminé cette année avec des pannes d'électricité historiques. Ces profondes vulnérabilités ESG contribuent à notre sous-exposition au marché sud-africain au cours des dernières années.



**JEAN-BENOIT  
LEBLANC**

Gestionnaire de  
portefeuille principal  
Marchés émergents

*Notre expérience des marchés émergents nous a enseigné que les rendements financiers dépendent autant de la bonne performance de nos idées que de notre capacité à éviter les pays, secteurs et titres qui sous-performent à cause d'une gestion déficiente, d'une mauvaise allocation du capital ou de scandales à répétition.*



**JULIEN TOUSIGNANT**

Gestionnaire de  
portefeuille principal  
Marchés émergents

*Depuis plusieurs années, les lacunes de la Russie en matière d'environnement et de gouvernance nous incitaient à minimiser l'exposition du portefeuille à ce pays. Cette prudence nous a permis d'éviter un impact négatif sur le portefeuille lors de l'invasion de l'Ukraine et la sortie du pays de l'indice de référence. Cet exemple illustre à quel point une intégration top-down des facteurs ESG peut contribuer à la gestion de risque, surtout dans le cas des marchés émergents.*



## TROIS EXEMPLES D'INTÉGRATION DES ENJEUX ESG AU NIVEAU MACROÉCONOMIQUE

### 1. Si l'économie d'un pays dépend énormément du pétrole

Ce type d'enjeu accroît la vulnérabilité du pays, car, à long terme, la transition énergétique peut finir par peser sur sa croissance économique. Nos perspectives macroéconomiques tiennent compte de ces risques, en complément à notre analyse traditionnelle (offre/demande, prix des matières premières, etc.), ce qui peut ultimement se traduire par la décision de réduire l'exposition du portefeuille à un pays.

### 2. Si une industrie doit faire face à des enjeux ESG importants

Toutes choses étant égales par ailleurs, si nous jugeons qu'une industrie présente plus de risques ESG qu'une autre, nous aurons tendance à être plus négatifs lors de nos conclusions au sujet de ses perspectives macroéconomiques.

### 3. Utilisation du classement ESG par pays

Cet outil permet de classer les pays et de les comparer afin de gérer les risques et saisir des occasions. Son objectif n'est pas d'exclure des pays, mais plutôt de départager les bons élèves des mauvais. Nous discriminons négativement les pays en queue de peloton et nous favorisons les pays les mieux classés. L'impact en portefeuille de ces discriminations varie de  $\pm 0,5\%$  à  $\pm 1,5\%$ , selon la taille du pays dans l'indice de référence.

## NOS RÉALISATIONS EN 2022

- L'intensité carbone du portefeuille a été 43% inférieure à celle de son indice de référence.
- Développement à l'interne d'un modèle de classement ESG par pays fondé sur une agrégation de plusieurs données ESG.
- Maintien de la reddition de comptes trimestrielle grâce à la publication d'une lettre ESG consacrée aux marchés émergents.
- Mise en place d'une approche collaborative avec l'équipe IR afin d'encadrer et optimiser les activités d'engagement avec les entreprises.



# Immobilier: un soutien constant des gestionnaires d'immeubles pour améliorer les performances ESG

Les propriétés dans lesquelles nos gestionnaires d'actifs investissent sont situées partout au Canada et sont très diversifiées: immeubles de bureaux, immeubles industriels et commerciaux, immeubles résidentiels, terrains, etc. DGIA intègre les critères ESG dans les investissements immobiliers depuis 2018. Cette intégration s'effectue à toutes les étapes du processus de gestion des actifs et pour tous les types d'immeubles présents dans le portefeuille. Elle repose sur une collaboration étroite entre notre équipe de gestion des placements immobiliers, nos spécialistes en IR et les gestionnaires d'immeubles.

## UN CADRE STRATÉGIQUE AMBITIEUX POUR L'INTÉGRATION DES ENJEUX ESG DANS LES ACTIFS IMMOBILIERS



### Engagement continu avec les gestionnaires d'immeubles

Nous tenons des réunions trimestrielles avec les gestionnaires d'actifs immobiliers et collaborons régulièrement avec les gestionnaires d'immeubles.



### Participation au sondage Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB)

Nous prenons part à ce sondage depuis 2018. En 2021, notre performance a conservé une cote de 75 (ou 3 étoiles).



### Certifications LEED et BOMA BEST

96% des immeubles de notre portefeuille immobilier ont une certification durable. Les certifications comprennent l'amélioration des performances en matière d'efficacité énergétique, de gestion de la santé et de la sécurité et d'autres critères qui amélioreront la durabilité globale des bâtiments.



### Promotion des meilleures pratiques ESG auprès des gestionnaires d'immeubles

Nous avons mis en place des lignes directrices ESG pour les actifs immobiliers, identifiant les perspectives et les meilleures pratiques pour chaque type de propriété. Notre équipe travaille en étroite collaboration avec les gestionnaires d'immeubles afin de mettre en œuvre des changements conformes à ces directives et d'améliorer leurs pratiques commerciales.



### Grille d'évaluation propriétaire

Nous avons créé une grille d'évaluation ESG que nous maintenons à jour pour chaque gestionnaire immobilier, ce qui nous permet d'effectuer des analyses comparatives de tous les actifs immobiliers de DGIA et d'analyser l'évolution des performances ESG.



### Des canaux de communication structurés pour rester à jour

Nos gestionnaires d'actifs et nos experts IR se rencontrent mensuellement pour discuter des changements et des progrès réalisés sur le plan ESG, échanger sur les principales tendances et mettre en œuvre des programmes qui profiteront à notre portefeuille.

## ÉTUDE DE CAS

### Résidences privées pour personnes âgées au Québec

Au Québec, DGIA a investi dans 15 résidences privées pour personnes âgées. Tous ces immeubles sont gérés par Cogir, un gestionnaire immobilier au service de la communauté depuis 1995. L'entreprise se démarque par son engagement en matière d'excellence, de créativité et d'humanité. En 2016, Jazz Drummondville, l'une de ces résidences, a été la première au Québec à mettre gratuitement à la disposition de tous ses résidents un véhicule électrique. À la suite de cette initiative, DGIA a rapidement ajouté ce service à l'ensemble des résidences, ainsi qu'à trois autres immeubles à logements multiples. Cet exemple montre à quel point nous accordons de l'importance aux normes élevées de fonctionnement des résidences pour personnes âgées. Les quinze résidences ont été certifiées BOMA BEST et offrent toutes à leurs résidents de nombreuses activités mensuelles pour les aider à rester actifs, comme des cours de yoga, des spectacles et des excursions extérieures.



**FRANK SINCLAIR**

Gestionnaire d'actifs immobiliers principal, Centre et Ouest du Canada

*Parce que nous nous efforçons de devenir des leaders en matière d'intégration ESG, il est impératif que nous abordions ces questions dans tous les aspects du cycle de vie de l'immobilier. Actuellement, nous nous concentrons sur une réduction significative de notre empreinte carbone, sur des répercussions significatives pour les communautés environnantes et sur des politiques de durabilité plus transparentes afin d'assurer une communication efficace. Il faudra faire preuve d'une grande créativité et coopérer avec toutes les parties prenantes afin d'atteindre et, espérons-le, de dépasser nos objectifs sans cesse croissants, mais nous sommes prêts à relever le défi.*



**VINCENT MORIN**

Gestionnaire d'actifs immobiliers principal, Est du Canada

*La performance et les progrès ESG sont non seulement importants pour les immeubles existants, mais aussi pour tous les projets en développement. Par conséquent, nous insérons des clauses ESG dans les contrats lorsque cela est possible. Ces clauses comprennent le niveau de certification, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la performance des bâtiments. La transition de tous nos actifs immobiliers vers la réduction des émissions de carbone et l'amélioration des performances ESG ne peut se faire que par le travail d'équipe et la communication continue entre tous les intervenants.*



## UNE GRILLE D'ANALYSE ESG EXCLUSIVE À DGIA ET DES LIGNES DIRECTRICES POUR LES ACTIFS IMMOBILIERS

Notre grille d'analyse interne a été conçue pour mesurer la performance des gestionnaires d'immeubles en matière de cibles, d'activités de mobilisation, d'audits, d'empreinte et de disponibilité des données liées aux

services publics. Elle met en évidence les améliorations apportées par les gestionnaires d'immeubles et les points d'amélioration potentiels.

### Échantillon de la grille d'analyse ESG de DGIA pour les actifs immobiliers

Gestionnaire de portefeuille	Catégorie	Performance relative*
<p style="text-align: center;"><b>Évaluation de Desjardins</b></p> <p style="text-align: center;">●●●●●</p> <p style="text-align: center;"><b>4,5/5</b></p>	<b>Couvertures des données des services publics</b> (énergie, eau, déchet)	▲
	<b>Certifications</b> (BOMA, LEED, ENERGY STAR)	▲
	<b>Cibles</b> (énergie, GES, eau, déchet)	▲
	<b>Activités d'engagement</b> (locataire / engagement auprès de la communauté)	▲
	<b>Audits</b> (énergie, eau, déchet, santé et sécurité)	▼
	<b>Intensités</b> (énergie, GES, eau, déchet)	▲

\* La performance est mesurée par rapport à la moyenne du portefeuille de DGIA par classe d'actifs.

## INTÉGRER DES OBJECTIFS DE CARBONEUTRALITÉ EN IMMOBILIER

Desjardins a été la première institution financière à signer l'initiative *Business Ambition for 1.5°C*. Comme la carboneutralité est une ambition complexe, il est essentiel de mettre rapidement en place une stratégie pour se donner le temps de prendre des mesures et de réduire les émissions afin d'atteindre l'objectif de 2030 et des années suivantes. Cette question nous a fait réfléchir à la réduction des émissions dans notre portefeuille immobilier. Pour élaborer une stratégie, nous avons eu recours à un fournisseur de service afin de déterminer la façon optimale d'obtenir les renseignements stratégiques dont nous avons besoin. Nous avons fait un appel à des propositions de projets pour trouver un tiers qui serait en mesure de prendre toutes les données relatives au portefeuille et aux

immeubles afin de nous guider dans l'élaboration d'une stratégie de décarbonation pour chaque immeuble et pour le portefeuille immobilier de DGIA.

### NOS RÉALISATIONS EN 2022

- 96 % de nos actifs immobiliers sont certifiés durables, ce qui nous rapproche de notre objectif de détenir uniquement des bâtiments certifiés LEED ou BOMA BEST d'ici 2023.
- Nous avons maintenu une cote de 3 étoiles au *sondage du GRESB*.
- Un appel d'offres a été lancé et un prestataire de services a été retenu pour nous accompagner dans l'élaboration d'une stratégie de réduction des émissions des actifs détenus dans nos portefeuilles.



# Infrastructures: une analyse intégrant les facteurs ESG tout au long du processus d'investissement

Notre équipe d'infrastructures surveille de nombreux secteurs, notamment les énergies renouvelables, les services publics, les transports, les communications et les infrastructures sociales. Le réseau d'affaires international, développé par l'équipe depuis plus de dix ans, permet aux gestionnaires d'actifs de saisir les meilleures occasions d'investissement, qu'il s'agisse de projets existants ou en développement. Après s'être définitivement jointe à DGIA en 2021, l'équipe a entamé et développé une collaboration étroite avec l'équipe IR et a adopté une approche ferme en matière d'intégration des critères ESG dans le processus de sélection des actifs. Le Fonds DGIA Infrastructures privées mondiales offre aux investisseurs institutionnels un accès privilégié à cette classe d'actifs, tout en répondant à leurs besoins en matière d'intégration ESG.

## UN PROCESSUS SOLIDE QUI RESPECTE LES NORMES ÉLEVÉES DE DGIA

L'équipe d'infrastructures a mis au point un cadre basé sur la conviction que les critères ESG doivent être intégrés tout au long du processus d'investissement. En voici les grandes étapes:

### Sélection

Identification des risques et des occasions ESG, intégration des enjeux ESG dans la vérification diligente des investissements ainsi que dans le processus de sélection des actifs, des gestionnaires et des partenaires.

### Acquisition

Inclusion des critères ESG dans les contrats et les lettres d'entente parallèles, le cas échéant.

### Gestion d'actifs

Surveillance de la performance ESG, des engagements, et des plans d'action.

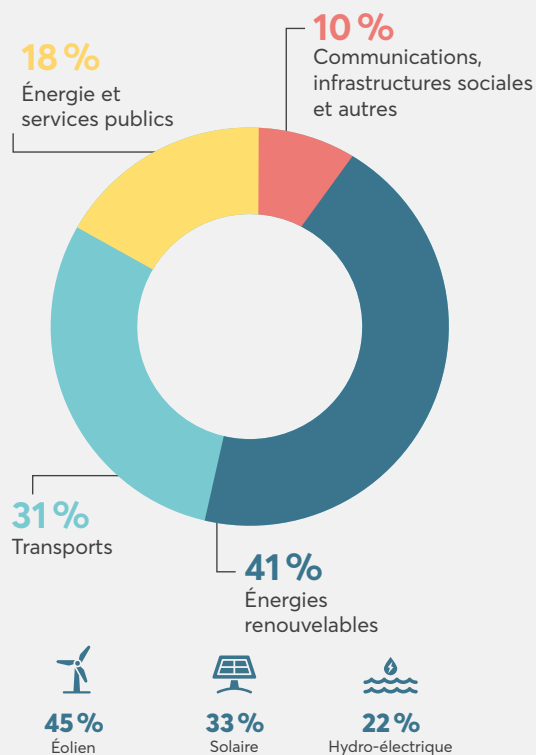
### Reddition de comptes

Divulgarion sur une base annuelle de nos activités de placement alternatif responsable auprès des PRI.

L'équipe compte également sur un questionnaire de vérification diligente complet pour soutenir son évaluation ESG des actifs potentiels et des gestionnaires de fonds. Les renseignements recueillis sont ensuite utilisés pour compléter une grille d'évaluation propriétaire. La discipline et le processus d'évaluation efficace de l'équipe font en sorte que nous obtenons un portrait juste du cheminement des actifs et des partenaires concernant leurs progrès ESG.

## Nos investissements

au 31 décembre 2022



17 pays

8 provinces canadiennes

81% des partenaires sont signataires des PRI

## COMPARAISON ESG DES PARTENAIRES

En 2022, nous avons procédé à une évaluation comparative de nos partenaires et de leurs progrès en matière de stratégie ESG et d'inclusion dans leurs procédures. Cette étape est importante car elle nous permet de comprendre l'avancement des partenaires et à identifier ceux qui cherchent à améliorer leur intégration ESG. Chaque partenaire a entamé son parcours à un moment différent et a priorisé les besoins selon ses propres projets. En tout, nous avons évalué 14 partenaires sur la gouvernance, la communication, les procédures de sélection de projets, le suivi et la présentation de l'information, les engagements en matière de gérance, les risques et les occasions climatiques, ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion.

Au terme de notre évaluation, les partenaires ont obtenu une note moyenne de 4 étoiles sur 5, ce qui indique que la plupart d'entre eux ont progressé en ce qui a trait à l'inclusion des critères ESG dans leurs pratiques stratégiques. Ils continueront à répondre à des questions similaires tous les deux ans, afin de nous permettre d'évaluer les progrès et de déceler d'éventuelles occasions d'engagement.

## FONDS INFRASTRUCTURES

En 2021, DGIA a lancé le Fonds DGIA Infrastructures privées mondiales dans lequel les souscriptions totalisaient 339 millions de dollars au 31 décembre 2022. Ce Fonds cherche à procurer un investissement stable dans un portefeuille diversifié d'infrastructures privées. À l'heure actuelle, le portefeuille est composé d'environ 70 % d'investissements en Amérique du Nord. Les 30 % restants proviennent de pays faisant partie de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Depuis la création du Fonds, nous avons ajouté de nombreux placements directs et indirects. Environ 33 % du portefeuille est exposé au secteur des énergies renouvelables, le reste étant investi dans des secteurs tels que les transports, les communications, les infrastructures sociales et les services publics.

Une vérification diligente ESG a été réalisée lors de l'évaluation préalable à l'investissement pour tous les projets du Fonds. Les questions utilisées visaient à évaluer les pratiques ESG, et ont toutes été discutées lors de réunions en comité, et ce, tout au long de l'évaluation.



**ROBERT BLAIS**

Gestionnaire  
de portefeuille

*Les infrastructures joueront un rôle crucial dans l'économie verte post-pandémique et dans l'accès aux secteurs essentiels des soins de santé, des services sanitaires et de l'éducation. Cela se traduira potentiellement par d'énormes occasions d'investissement.*



**MÉLISSA BOUCHER**

Gestionnaire d'actifs,  
Infrastructures

*La nécessité de réduire les GES pour lutter contre les changements climatiques se traduit de plus en plus par l'élaboration de plans de transition énergétique formels par les gouvernements. Cette réalité souligne l'importance du secteur des énergies renouvelables pour atteindre ces objectifs, incluant les technologies et ressources requises pour accompagner cette transition.*



## ÉTUDE DE CAS

### La promenade Windsor-Essex

La promenade Windsor-Essex est un partenariat public-privé entre Windsor-Essex Mobility Group et la province de l'Ontario dans laquelle DGIA a acquis une participation majoritaire en 2022. La promenade est en service depuis 2015 et comprend une autoroute à six voies, ainsi que plusieurs routes de service et échangeurs, 15 ponts, 11 tunnels, et plus encore. Ce projet s'est mérité le [prix P3 2022](#) du meilleur projet opérationnel en Amérique. La zone comprend plus de 120 hectares d'espaces verts, des mesures de réduction du bruit et environ 17 kilomètres de sentiers éclairés à usage multiple pour les piétons et les cyclistes. De nombreuses mesures de protection de l'environnement

ont été mises en œuvre, notamment l'utilisation de végétation indigène, la surveillance des espèces en péril et la protection de l'habitat. De plus, ce projet consomme, en moyenne, 50 % moins d'électricité que prévu initialement. La promenade est située sur le territoire traditionnel des Premières nations de Walpole Island, qui participent au projet depuis la phase de planification en 2004. Agissant à titre de consultants et de collaborateurs actifs, elles apportent une connaissance et une précieuse compréhension du territoire qui ont influencé les programmes de protection de l'environnement en place.



### NOS RÉALISATIONS EN 2022

- Analyse comparative de la stratégie ESG et intégration dans les procédures de 14 partenaires.
- Une vérification diligente a été réalisée pour 11 nouvelles opportunités d'investissement.
- Les énergies renouvelables sont demeurées des investissements privilégiés, avec plus de 1,7 milliard de dollars en actifs sous gestion.
- Participation à un panel lors du Canadian Alternatives Investments Forum (CAIP) qui incluait des questions sur nos pratiques pour la gestion des infrastructures.

# L'investissement quantitatif, ou comment rehausser l'intégration ESG grâce à une approche systématique

Pour répondre aux besoins des investisseurs qui souhaitent une stratégie d'investissement durable plus soutenue, DGIA offre des solutions quantitatives utilisant des processus de filtrage ESG sophistiqués : le FNB Investissement responsable Desjardins, la stratégie Actions mondiales ESG systématique et la stratégie Actions marchés émergents ESG systématique. Le texte ci-dessous présente en plus de détails la façon dont nous intégrons les métriques ESG dans ces deux dernières stratégies.

### **CRÉER UN UNIVERS D'INVESTISSEMENT COMPOSÉ UNIQUEMENT DES ÉMETTEURS AFFICHANT UNE BONNE PERFORMANCE ESG**

DGIA utilise une méthodologie ESG propriétaire qui implique à la fois des processus de filtrage négatifs et positifs. Cette approche sophistiquée nous permet de bâtir des univers ESG qui peuvent être ajustés selon différents degrés d'intensité des critères ESG.

Nos deux stratégies quantitatives investissent dans des univers d'entreprises qui sont des leaders dans leur secteur d'activités selon plusieurs critères ESG. Ces univers d'entreprises admissibles sont créés grâce à une approche de filtrage qui se traduit notamment par l'exclusion des plus grands émetteurs de carbone et des producteurs de tabac. Le processus de construction de portefeuille est basé sur une approche systématique et un modèle multifactoriel permettant d'exploiter des sources d'alpha variées, ayant démontré leur persistance par le passé et dont les perspectives sont rationalisables.

Notre approche quantitative de construction de portefeuille est basée sur le processus suivant :

1. Exclusions systématiques.
2. Application de filtres positifs et négatifs : cette étape vise à éliminer les entreprises ayant des pratiques nuisibles selon nos critères ESG et à récompenser les entreprises aux meilleures pratiques ESG afin de parvenir à un panier de titres admissibles pour l'investissement.
3. La construction de portefeuille fait appel à un modèle quantitatif multifactoriel pour maximiser l'exposition aux signaux tout en respectant les contraintes de diversification du portefeuille.

## ÉTUDE DE CAS

### Pleins feux sur l'écart salarial

S'il est important que les dirigeants soient rémunérés de manière adéquate afin d'attirer et de retenir les meilleurs talents, leur rémunération a augmenté à un rythme exponentiel par rapport au salaire moyen des travailleurs (1300 % depuis 1978 selon l'Economic Policy Institute). Cet enjeu a fait l'objet d'une attention croissante de la part des investisseurs. Certains pays ont rendu obligatoire la divulgation de l'écart salarial. Au Royaume-Uni, les sociétés cotées en bourse comptant un minimum de 250 employés sont tenues de divulguer le rapport entre la rémunération du PDG et celle de la médiane, du quartile inférieur et du quartile supérieur de la rémunération des employés. Aux États-Unis, la *Securities Exchange Commission* (SEC) exige que les sociétés cotées en bourse tiennent un vote consultatif sur la rémunération de type «*Say-on-Pay*» tous les trois ans. Bien que les votes sur ces procurations ne soient pas contraignants, ils permettent à la direction de savoir si les actionnaires soutiennent leur programme de rémunération. Notre méthodologie de filtrage positif intègre ce facteur en examinant le rapport entre le salaire total d'un PDG et le salaire moyen de sa main-d'œuvre.



**NELSON CABRAL**

Gestionnaire  
de portefeuille

*Cette année, nous avons poursuivi nos efforts pour développer nos outils internes afin d'intensifier les contraintes ESG dans nos étapes de construction de portefeuille. Cet effort auquel l'équipe IR et les équipes de gestion de portefeuille ont collaboré nous permettra d'améliorer nos stratégies ESG et d'offrir à nos clients des solutions très avant-gardistes.*



**VÉRONIQUE  
MARCHETTI**

Analyste IR,  
Marchés publics

*La quantité, la qualité et la disponibilité des données ESG se sont considérablement améliorées ces dernières années. Ces progrès font en sorte que les variables ESG sont maintenant des éléments appropriés aux stratégies quantitatives systématiques. Les projets de réglementation qui se concrétiseront à l'échelle mondiale viendront standardiser les données et améliorer encore davantage leur qualité.*



## NOTRE MÉTHODOLOGIE ESG EN PRATIQUE

La méthode de filtrage ESG utilisée pour les stratégies quantitatives inclut des filtres positifs et négatifs. Nos filtres négatifs sont utilisés pour repérer les sociétés qui exercent des activités nuisibles dans les sphères ESG. Par exemple, les sociétés qui génèrent des émissions de carbone importantes, qui font l'objet de vives controverses et qui affichent un taux de mortalité élevé au travail sont systématiquement exclues. Au 31 décembre 2022, notre approche de filtrage ESG a mené à l'exclusion de 917 entreprises. Les filtres positifs favorisent l'inclusion des chefs de file pour plusieurs critères ESG. 373 sociétés étaient admissibles à l'investissement.

À la fin de 2022, la stratégie affichait une empreinte carbone et une utilisation de l'eau nettement inférieures à celles de l'indice MSCI Monde, principalement en raison des filtres négatifs de notre méthodologie ESG. En éliminant les principaux émetteurs de carbone, nous avons réduit l'intensité carbone de 93% par rapport à l'indice. Quant à la consommation d'eau du portefeuille, elle avait été réduite de 99,9% après l'élimination des plus grands consommateurs d'eau. Dans l'ensemble, le portefeuille affichait de solides qualités en matière de durabilité, surpassant l'indice pour une majorité des mesures ESG.

## La stratégie Actions mondiales ESG systématique en chiffres

STATISTIQUES	DGIA	MSCI MONDE
<b>Environnement</b>		
Émissions de carbone (t éq. CO <sub>2</sub> /G\$)	14	74
Intensité carbone (t éq. CO <sub>2</sub> /ventes)	10	120
Utilisation de l'eau (m <sup>3</sup> /M\$ de revenu)	70	14 359
Taux de recyclage des déchets	68%	65%
Utilisation des énergies renouvelables	31%	34%
Divulgation des émissions par les entreprises	98%	93%
<b>Social</b>		
Taux de mortalité par 100 000 employés	0,4	0,8
Accès à des produits à bas prix	17%	25%
Femmes aux postes de direction	33%	33%
Écart salarial (PDG / salaire moyen)	120	225
<b>Gouvernance</b>		
Rémunération liée au développement durable	42%	48%
Indépendance des membres du CA	76%	80%
Rôles séparés pour PDG et président du CA	78%	48%
Femmes au conseil d'administration	34%	32%

Les calculs sont basés sur la portion investie du portefeuille seulement.  
Sources: *Sustainalytics* et *Refinitiv*, au 31 décembre 2022.

## NOS RÉALISATIONS EN 2022

- Bonification significative des outils internes utilisés pour la construction des portefeuilles, permettant dorénavant de contraindre les optimisations directement en fonction des critères ESG.
- Maintien de la reddition de comptes trimestrielle grâce à la publication d'une lettre ESG abordant des thèmes clés.

# Collaborer pour sensibiliser et mobiliser notre communauté

En 2022, DGIA a continué de déployer ses leviers d'influence en participant à de nombreuses initiatives et en jouant un rôle actif dans l'écosystème de l'investissement responsable. En outre, nos experts ont pris la parole ou position à plus de 25 occasions, en intervenant dans des panels de discussion, en participant à des groupes de travail ou en collaborant à des contenus dans les médias. Nos efforts se reflètent dans plusieurs types de dossiers et de projets ayant un objectif commun : créer de la valeur durable et promouvoir une vision de performance à long terme ayant des retombées positives pour la société.

## INTERVENIR AUPRÈS DES AUTORITÉS RÉGLEMENTAIRES

Nous croyons que l'engagement auprès des décideurs est l'un des leviers d'influence les plus porteurs en matière d'investissement responsable. C'est la raison pour laquelle nous participons activement à des initiatives qui interpellent les autorités publiques.

En 2022, DGIA a participé aux initiatives suivantes :

- Sous-comité ESG de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières, qui sert de tribune pour discuter des questions touchant les pratiques exemplaires, débattre des enjeux communs et collaborer à l'établissement des positions de l'ACCVM sur les questions ESG.
- Nous sommes devenus signataires de l'initiative « *Call for Stronger Alignment of Regulatory and Standard Setting Efforts around Sustainability Disclosure* », qui vise à coordonner et harmoniser les normes de divulgation.

## PARTICIPER À DES INITIATIVES COLLABORATIVES AVEC D'AUTRES INVESTISSEURS

Chez DGIA, nous sommes convaincus qu'en combinant notre voix à celle d'autres investisseurs institutionnels, nous participons à un vecteur fondamental pour faire progresser l'adoption de pratiques durables par les entreprises. En 2022, nous avons participé à plusieurs initiatives collaboratives dont voici quelques exemples :

- DGIA est devenue signataire de l'initiative *Finance for Biodiversity Pledge*, qui nous engage à collaborer, à évaluer notre impact sur la biodiversité, à fixer des objectifs et à établir des rapports sur les questions de biodiversité d'ici à 2024.

- Nous avons joint l'initiative de S&P Global Sustainable<sup>1</sup>, *Framing the future for Nature*, qui vise à accélérer le déplacement du capital vers des résultats positifs pour la nature.
- Nous avons joint l'engagement « *Advance* » des *PRI* portant sur les droits de la personne et les enjeux sociaux auprès des entreprises minières.
- Desjardins est devenue signataire du *COP15 Statement from the private financial sector*, une déclaration ambitieuse qui appelle les dirigeants du monde entier à convenir d'un cadre mondial pour freiner et inverser la perte de biodiversité.

## SENSIBILISER LA COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

Nous avons également poursuivi nos efforts afin de favoriser l'acceptation et l'application des principes pour l'investissement responsable en participant à titre de panélistes lors de conférences et en assurant une présence dans les médias. Voici cinq exemples de contributions de la part de nos spécialistes :

- Notre chef de l'investissement responsable, Christian Felix a participé à plusieurs panels, notamment celui portant sur la décarbonation des portefeuilles du Sommet de la Finance Durable, celui sur les normes de divulgation du International Sustainability Standards Board et celui sur les infrastructures dans le cadre du Forum CAIP pour les investissements alternatifs.
- Participation à un panel sur la nature organisé par les PRI et à un autre panel sur la biodiversité dans le cadre de la COP15 de Montréal. Le président et chef de l'exploitation de DGIA, Nicolas Richard, a également fait une allocution lors du cocktail de bienvenue de la Journée finance de la COP15.

- Participation à un panel sur la diversité et l'inclusion des institutions canadiennes dans le cadre de la Conférence canadienne 2022 de *Responsible Investor*.
- Publication d'un *article* sur l'importance de mettre la biodiversité à l'avant-plan dans les dialogues dans le magazine de l'Association pour l'investissement responsable.
- Contribution à un *article du Globe & Mail* abordant l'importance de l'exercice des droits de vote pour les investisseurs engagés.

### **PARTAGER NOTRE EXPERTISE ET NOTRE SAVOIR-FAIRE**

Nous croyons à l'importance de faire notre part pour former et éduquer la communauté financière et la prochaine génération de professionnels de l'investissement.

- DGIA a conclu un partenariat avec le *Fonds d'investissement étudiant de l'Université de Sherbrooke* afin d'accompagner les étudiants en gestion d'actifs et en investissement responsable et participe au partenariat universitaire avec PolyFinances.

- Nous nous sommes joints au *groupe de travail sur l'usage des terres et du climat de CERES*, une organisation qui accompagne les acteurs du marché financier pour trouver de solutions et prendre des mesures sur les problèmes de durabilité à l'échelle mondiale.
- Notre collègue Julien Tousignant, gestionnaire de portefeuille, marchés émergents, est un contributeur régulier dans le cadre du programme de formation sur l'investissement durable de *l'Association québécoise de la retraite et des avantages sociaux*.
- Nous siégeons au conseil consultatif du *Montreal Propel Impact Fund* (anciennement Montreal Social Value Fund), le premier groupe d'investissement d'impact dirigé par des étudiants au Québec.





# Liste complète des dialogues de DGIA en 2022

ENJEUX PRIORITAIRES	Assurer une gouvernance forte, intègre et résiliente	Développement d'une économie juste, équitable et inclusive	Protection de la biodiversité et du capital naturel	Transition vers une économie sobre en carbone
<b>Consommation de base</b>				
Alimentation Couche Tard	✓	✓		✓
Dollar General	✓	✓	✓	✓
Dollarama Inc.	✓	✓		✓
Empire Company Limited	✓			✓
Estée Lauder		✓	✓	
Loblaw Companies Limited	✓	✓	✓	✓
Metro Inc.	✓	✓		✓
Mondelez	✓		✓	✓
Premium Brands Holdings Corporation	✓			
Saputo Inc.				✓
Target		✓	✓	
Wal-Mart				✓
<b>Consommation discrétionnaire</b>				
Amazon	✓			
BRP Inc.	✓	✓		✓
Canadian Tire Corporation, Limited	✓		✓	
D.R. Horton	✓	✓		✓
Daimler Truck	✓			✓
Dollar Tree		✓		✓
Dollarama Inc.	✓	✓		✓
Hyundai Mobis Co.	✓	✓		
Martinrea International Inc.	✓			✓
McDonalds			✓	
TJX	✓	✓		
Tyson Foods	✓	✓	✓	✓
<b>Énergie</b>				
AltaGas Ltd.	✓			
ARC Resources Ltd.		✓		✓
Athabasca Indigenous Midstream LP		✓		✓
bp PLC				✓

ENJEUX PRIORITAIRES	Assurer une gouvernance forte, intègre et résiliente	Développement d'une économie juste, équitable et inclusive	Protection de la biodiversité et du capital naturel	Transition vers une économie sobre en carbone
Canadian Natural Resources Limited	✓		✓	✓
Cenovus Energy Inc.				✓
Crescent Point Energy Corp.			✓	✓
Enbridge Inc.				✓
Exxon				✓
NuVista Energy Ltd				✓
Parkland Corporation				✓
Pembina Pipeline Corporation				✓
TC Energy Corporation		✓		✓
Tourmaline Oil Corp.	✓			✓
Valero Energy Corp				✓
Vermilion Energy Inc.	✓		✓	✓
<b>Finance</b>				
PSP CAPITAL INC				✓
Bank of America				✓
Bank of Montreal	✓			✓
Canadian Imperial Bank of Commerce				✓
Canadian Western Bank				✓
Citigroup				✓
Definity Financial Corp	✓			✓
First Rep				✓
Banque Laurentienne du Canada		✓		✓
Banque Nationale du Canada	✓	✓		✓
Power Corporation of Canada	✓			
Royal Bank of Canada				✓
Sun Life Financial Inc.	✓			✓
The Bank of Nova Scotia	✓	✓		✓
The Toronto-Dominion Bank	✓	✓		✓
TMX Group Limited				✓
U.S. Bancorp				✓

ENJEUX PRIORITAIRES	Assurer une gouvernance forte, intégrée et résiliente	Développement d'une économie juste, équitable et inclusive	Protection de la biodiversité et du capital naturel	Transition vers une économie sobre en carbone
<b>Immobilier</b>				
Canadian Core Real Estate				✓
Choice Properties Real Estate Investment Trust	✓			✓
InterRent Real Estate Investment Trust	✓			
Primaris REIT	✓	✓		✓
RioCan Real Estate Investment Trust	✓			✓
Sienna Senior Living Inc.	✓	✓		✓
<b>Industrie</b>				
Air Canada				✓
CAE Inc.	✓	✓		✓
Ontario Line RSSOM	✓	✓	✓	
TFI International Inc.		✓		✓
Waste Connections, Inc.				✓
WSP Global Inc.	✓	✓	✓	✓
<b>Matériaux</b>				
Agnico Eagle Mines Limited		✓		✓
Barrick Gold		✓		✓
Barrick Gold Corporation	✓	✓		✓
First Quantum Minerals Ltd.	✓	✓		✓
Franco-Nevada Corporation	✓			✓
Newmont Mining Corp.			✓	
Nomad Royalty Co	✓			
Nutrien			✓	
Osisko Mining Corporation				✓
Teck Resources Limited		✓		✓
Wheaton Precious Metals Corp.		✓		
<b>Santé</b>				
Abbvie	✓	✓		
Johnson & Johnson	✓			
Pfizer	✓			

ENJEUX PRIORITAIRES	Assurer une gouvernance forte, intégrée et résiliente	Développement d'une économie juste, équitable et inclusive	Protection de la biodiversité et du capital naturel	Transition vers une économie sobre en carbone
Universal Health Services	✓	✓		✓
<b>Services aux collectivités</b>				
Alectra Inc.		✓		✓
Brookfield Renewable Partners L.P.				✓
Capital Power Corporation				✓
ENMAX Corporation				✓
FortisBC Inc.		✓		✓
Hydro One Inc.	✓	✓		✓
Ontario Power Generation Inc.	✓			✓
Public Service Enterprise Group				✓
TransAlta Renewables Inc.		✓		✓
<b>Services de télécommunication</b>				
Quebecor Inc.	✓	✓		✓
TELUS Corporation		✓		✓
Verizon		✓		✓
<b>Technologies de l'information</b>				
Constellation	✓	✓		
Constellation Software		✓		
Costar Group	✓			✓
Microsoft		✓		
OpenText	✓			
<b>Souverains</b>				
Province de l'Alberta				✓
Gouvernement du Canada				✓
OMERS		✓		
Ottawa	✓	✓		✓
Ville de Vancouver		✓		✓
<b>Autres</b>				
Verra Verified Carbon Standard				✓
CPPIB	✓	✓		✓



# Contact

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR PLUS D'INFORMATION

 [dgia.ca](https://dgia.ca)

 [linkedin](#)

Le présent document a été préparé par Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (DGIA) à titre informatif seulement. Les informations incluses dans ce document sont présentées à des fins d'illustrations et de discussion seulement. Les renseignements ont été obtenus de sources que DGIA croit fiables, mais ils ne sont pas garantis et peuvent être incomplets. Les informations sont à jour à la date indiquée dans le présent document. DGIA n'assume aucune obligation de mettre ces renseignements à jour ou de communiquer tout fait nouveau concernant les sujets, ou les titres évoqués. Les informations présentées ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achats ou de ventes de titres ou des recommandations de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. Rien dans le présent document ne constitue une déclaration selon laquelle toute recommandation de placement contenue aux présentes convient à la situation d'un investisseur. Dans tous les cas, les investisseurs doivent mener leurs propres vérifications et analyses de ces renseignements avant de prendre ou d'omettre de prendre toute mesure que ce soit en lien avec les titres ou les marchés qui sont analysés dans le présent rapport. Il importe de ne pas fonder de décisions de placement sur ce seul document, qui ne remplace pas un contrôle préalable ou les travaux d'analyse exigés de votre part pour motiver une décision de placement. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion de DGIA. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché représentent un sommaire des observations de DGIA à l'égard des marchés dans leur ensemble à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différentes. Desjardins, Desjardins Gestion internationale d'actifs ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisées sous licence.

---

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.  
1 Complexe Desjardins, Tour Sud, 20<sup>e</sup> étage  
Montréal, Québec H5B 1B2  
[dgia.ca](https://dgia.ca)

 **Desjardins**  
Gestion internationale d'actifs